**Thomas Franck**

**D’une parole l’autre**Méthode linguistique pour une Théorie critique des discours

Peter Lang, 2024 (in press)



Table des matières

[Introduction : conditions pour la constitution d’une épistémologie critique de la production discursive 4](#_Toc131108308)

[Chapitre premier Apports de la linguistique énonciative : la parole ancrée dans son processus 14](#_Toc131108309)

[1. De la phrase à l’énoncé 14](#_Toc131108310)

[Emmanuel Carrère, *Le Royaume* (2014) 17](#_Toc131108311)

[2. Qu’est-ce que l’énonciation d’un discours ? 23](#_Toc131108312)

[Jacques Chirac et François Mitterrand, *Débat présidentiel* (1988) 24](#_Toc131108313)

[Rita di Leo, *L’expérience profane* (2012) 26](#_Toc131108314)

[3. Les conditions sociales et historiques de la production discursive 32](#_Toc131108315)

[Théophile de Viau, *Satyre première* (1621) 35](#_Toc131108316)

[4. La progression thématique de l’énoncé : la distinction *thème/rhème* 41](#_Toc131108317)

[Aristote, *Politiques* (vers 330-320 ACN) 46](#_Toc131108318)

[Platon, *La République* (vers 380-370 ACN) 47](#_Toc131108319)

[Molière, *Le Bourgeois gentilhomme* (1670) 49](#_Toc131108320)

[5. La présupposition comme rupture de la progression thématique 53](#_Toc131108321)

[Simone Veil, *Discours à l’Assemblée nationale sur la dépénalisation de l’interruption volontaire de grossesse* (1974) 54](#_Toc131108322)

[Madeleine Bourdouxhe, *Mantoue est trop loin* (1956) 57](#_Toc131108323)

[Monique Wittig, *Les Guérillères* (1969) 62](#_Toc131108324)

[6. Allo-attributions explicites et implicites : du locuteur à l’énonciateur 63](#_Toc131108325)

[Jules Michelet, *La Sorcière* (1862) 64](#_Toc131108326)

[Victor Hugo, *Les Misérables* (1862) 68](#_Toc131108327)

[Gustave Flaubert, *Salammbô* (1862) 71](#_Toc131108328)

[Deuxième chapitre De la visée à la dimension argumentative 81](#_Toc131108329)

[1. La problématique de l’intention 81](#_Toc131108330)

[*Socialisme ou barbarie*, éditorial (1949) 82](#_Toc131108331)

[*Une bague pour Noël* 85](#_Toc131108332)

[Troisième chapitre Rhétorique et Sémiologie de la production discursive 87](#_Toc131108333)

[Index des notions 88](#_Toc131108334)

[Bibliographie 93](#_Toc131108335)

# Introduction : conditions pour la constitution d’une épistémologie critique de la production discursive

L’analyse du discours a entrepris, depuis quelques décennies, de croiser plusieurs disciplines des sciences du langage afin de concevoir la parole d’une façon nouvelle, comme une production historique et sociale régie dans son immanence formelle par une extériorité contextuelle. À partir des travaux de Michel Foucault[[1]](#footnote-1), de Louis Althusser[[2]](#footnote-2) et avec leur prolongement essentiel par Michel Pêcheux[[3]](#footnote-3), l’approche philosophique a progressivement intégré les outils de la linguistique, de l’argumentation, de la rhétorique et de la sémiotique. L’intérêt d’une telle convergence interdisciplinaire réside dans la requalification des objets qu’elle étudie, dans une logique englobante et intégrative mais non moins attentive à chaque particularité empirique. Un discours est donc, dans l’héritage du tournant linguistique initié au cours du dernier siècle, une production langagière, porteuse d’une forme de vérité contextuelle, en même temps qu’un fait social et historique ; il est parcouru de déterminations propres à la conjoncture dans laquelle il s’inscrit, à une *épistémè* située, et est régi par l’ensemble générique et l’institution qui le cadrent.

Plusieurs évolutions épistémologiques des décennies 1960-1970 ont favorisé l’émergence de l’analyse du discours et ont contribué à l’enrichissement de son arsenal conceptuel et méthodologique. Premièrement, le progressif déploiement d’une linguistique de la parole – dans l’héritage hétérodoxe de la distinction saussurienne entre langue et parole reprise par Charles Bally et Albert Sechehaye – a donné naissance à deux sous-disciplines phares : d’une part, la sociolinguistique de William Labov[[4]](#footnote-4) et de Louis-Jean Calvet[[5]](#footnote-5) et, d’autre part, la linguistique énonciative d’Émile Benveniste[[6]](#footnote-6) puis d’Oswald Ducrot[[7]](#footnote-7).

Deuxièmement, les premiers textes de sémiotique culturelle, qui reprennent et déplacent les grands apports sémiologiques de Ferdinand de Saussure et de Charles Sanders Peirce, ont conçu les objets culturels en tant que systèmes pluri-sémiotiques devant être compris dans un contexte sociologique et anthropologique. C’est le cas de Roland Barthes[[8]](#footnote-8), d’Algirdas Julien Greimas[[9]](#footnote-9) et d’Umberto Eco[[10]](#footnote-10). Ce déploiement s’est couplé, dans le contexte francophone (surtout belge), à une renaissance de l’intérêt pour la rhétorique, tant argumentative que figurale. Après les travaux de Chaïm Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca sur la rhétorique argumentative[[11]](#footnote-11) et conjointement à ceux de R. Barthes réinvestissant l’œuvre d’Aristote[[12]](#footnote-12), le Groupe µ a confronté les figures de rhétorique à leur fonctionnement sémiotique, requalifiant celles-ci de *métaboles* opérant un écart par rapport au degré zéro de la figuration[[13]](#footnote-13). Ce réinvestissement et cette actualisation de la rhétorique dans un contexte belgo-français dans les décennies 1960-1970, illustrent toute la centralité du questionnement relatif aux formes et effets d’une vérité située, régie par la contingence des interactions entre l’orateur et son auditoire (*kairos*). La nécessité de penser une science nouvelle permettant d’ausculter les discours probables, non nécessaires, contingents, repose sur la conscience que les affaires sociales et politiques, c’est-à-dire humaines, relèvent d’un mode de vérité qui doit prendre acte de tout son appareil formel. Face à la confusion qui s’est installée au cours des siècles entre Rhétorique et Poétique, dévoyant le projet rationnel d’Aristote, et face à la réduction de la Rhétorique à sa seule *elocutio* logocentrée (le *logos*), les courants de la nouvelle rhétorique entendent repenser le rapport de celle-ci à l’argumentation, à la parole vivante, au savoir pratique, à la connaissance sociohistoriquement positionnée.

Il faut enfin mentionner le contexte structuraliste et poststructuraliste à l’origine de l’analyse du discours. Prenant acte des limites de la conception immanentiste des systèmes, hors de toute extériorité sociohistorique, plusieurs théoriciens ont prolongé et déplacé le geste épistémologique du structuralisme français. Il s’agit alors d’une réception des travaux de philosophes du discours attentifs à la place du sujet dans son environnement social et à l’origine inconsciente, psychanalytique, de sa parole collective. Citons, dans le champ français, M. Foucault, L. Althusser, Jacques Lacan[[14]](#footnote-14), Jacques Derrida[[15]](#footnote-15), Gilles Deleuze[[16]](#footnote-16), Julia Kristeva[[17]](#footnote-17) et surtout M. Pêcheux et Denise Maldidier[[18]](#footnote-18). Ils ont donné lieu à une prise en compte de la matérialité formelle du discours et de la pensée, à un dépassement de la conception individuelle et consciente du sujet et à l’interrelation des différents objets culturels et langagiers. Cette diversité d’auteurs ne peut certes être réduite à une tendance homogène et générale, mais il est possible de dégager quelques apports communs essentiels à l’analyse du discours : la conscience que tout discours, jusque dans les formes mêmes les plus profondes de son inconscient (Lacan, Kristeva, Pêcheux et Maldidier), détient une structure régie par des conditions de vérité historiquement situées (Foucault, Althusser et Deleuze). Qu’il s’agisse d’une grammaticalité et d’une phraséologie communes (Derrida, Pêcheux et Maldidier), d’un rapport aux schèmes cognitifs propres à une *épistémé* (Foucault et Deleuze) ou encore de l’agencement dynamique des structures discursives en constante transformation (Deleuze), l’enjeu de ces penseurs est de dépasser une conception restreinte de la parole en y apportant des composantes dialoguées (Kristeva, Pêcheux et Maldidier), mouvantes (Derrida) et sociohistoriques (Althusser, Foucault, Pêcheux et Maldidier). Ce découpage schématique et quelque peu arbitraire, dont la finalité est d’introduire le propos par une synthèse qu’il faudra nécessairement déconstruire et dérouler, expose les grandes tendances épistémologiques de l’analyse du discours dans laquelle la recherche se déploie.

\*\*\*

Le présent ouvrage souhaite apporter une réflexion théorico-pratique, illustrée d’exemples concrets, sur un ensemble d’outils et de notions construisant une architecture méthodologique pour l’analyse des discours. Ces discours sont abordés dans leur diversité afin de comprendre en quoi la méthodologie peut être systématisée à des historicités et à des genres différents, bien que ceux-ci constituent des leviers d’analyse de certains traits intrinsèques et extrinsèques de la production langagière – E. Benveniste puis Dominique Maingueneau[[19]](#footnote-19) à sa suite opèrent d’ailleurs une classification importante à partir des critères énonciatifs et génériques. Les genres des discours sollicités sont donc volontairement multiples (littéraire, philosophique, politique, historiographique, médiatique, scientifique, pédagogique ou quotidien) de même que les canaux de médiation (autant écrits qu’oraux et numériques) et les périodes. Plusieurs réflexions seront d’ailleurs développées à propos des critères de généricité et de la spécificité des canaux et des supports mobilisés dans la compréhension du sens des discours.

Trois chapitres composent le propos sur base d’une typologisation méthodique et opératoire : (i) Linguistique énonciative, (ii) Argumentation et (iii) Rhétorique et Sémiotique. Des croisements sont bien entendu nécessairement à l’œuvre entre les trois parties et cette typologie est, en ce sens, tout à fait contestable. Par exemple, la distinction *thème/rhème* interrogée dans le premier chapitre sur la linguistique énonciative concerne bien entendu l’argumentation et la rhétorique en ce qu’elle oriente la progression dynamique de l’information, la focalisation sur l’un ou l’autre élément de l’énoncé et, partant, crée un effet persuasif sur son récepteur par la présupposition de certaines prémisses placées dans l’angle mort énonciatif qu’est l’implicite thématique. C’est pour cette raison que les relances conclusives reviendront sur la nécessité d’une interconnexion de chaque outil et de chaque notion avec la structure théorique définie dans sa globalité.

Au centre des relances conclusives, l’enjeu didactique d’une telle mise en réseau de notions issues de traditions différentes réside dans la requalification des études de lettres, de langue française et de communication en une analyse des discours plurielle et interdisciplinaire. Son ambition n’est nullement de nier la spécificité de ces champs ni des objets hétérogènes dont ils traitent, mais de concevoir l’argumentation comme un phénomène complexe qui traverse une pluralité de discours. Notre objectif est de redéfinir les cours dits *de langue française* de l’enseignement secondaire mais aussi supérieur pour en faire des cours *d’Analyse des discours*. En effet, la conception patrimoniale, strictement historicisante et esthétisante de la littérature (et de la culture dans sa globalité), souvent abordée avec un regard impressionniste, ou au contraire la décontextualisation grammaticale dont souffrent les cours de *langue française* sont problématiques sur le plan scientifique et méthodologique. De même l’appréhension essentiellement utilitariste et cloisonnée des « types de textes », et plus précisément des « type de texte argumentatif » et « narratif », fondés sur des schémas stéréotypés, nous apparaît comme insuffisante et réductrice[[20]](#footnote-20). Concevoir les productions au travers du prisme de l’analyse des discours – de leurs particularités énonciatives, sémiotiques, rhétoriques et argumentatives – revient à développer l’esprit analytico-critique des apprenants, de façon transversale, à propos d’objets divers. En ne cloisonnant pas les discours étudiés, l’analyste du discours les conçoit au contraire comme des parties d’un ensemble discursif plus large, qui exploitent certes chaque particularité linguistique de sous-ensembles génériques.

L’une des conséquences méthodologiques d’une telle appréhension du discours est sa requalification comme une *parole toujours autre*, c’est-à-dire traversée d’un dialogisme polyphonique – Mikhaïl Bakhtine et Julia Kristeva[[21]](#footnote-21) et Jacqueline Authier-Revuz[[22]](#footnote-22) –, de voix inconscientes qui s’agencent et se superposent au départ d’un même substrat conjoncturel, d’une matérialité historique et sociale fondée sur du déjà dit, du déjà pensé et régie par toute une structure formelle et idéologique – voir les notions d’interdiscours et de formation discursive chez M. Pêcheux et D. Maldidier et celle de discours social chez Marc Angenot[[23]](#footnote-23). Qu’il s’agisse de l’apparence d’un effacement énonciatif cachant un parti pris de focalisation subjective, de l’inscription dans un genre et dans des codes sémiotiques détenant une efficace persuasive, de la reprise d’un *ethos* type ou encore du recours à des preuves, des arguments et des lieux communs (*topoï koinoï*), toute parole révèle, plus ou moins implicitement, sa dimension collective. L’altérité caractérise donc l’identité fuyante de la parole sociale, dont il est question de définir la subtilité du fonctionnement linguistique, argumentatif, rhétorique et sémiotique.

\*\*\*

Une dernière remarque introductive doit être faite à propos du corpus étudié, de l’historiographie littéraire et de la socio-rhétorique des idées dont il est question. Cet ouvrage ne prétend pas développer une expertise à propos de tous les discours analysés ni de chacune de leur conjoncture historique, de l’Antiquité jusqu’au premier quart du XXIe siècle. Il situera plutôt la focale autour d’un moment précis qui entre dans notre domaine d’expertise, à savoir la modernité littéraire des XIXe, XXe et XXIe siècles[[24]](#footnote-24), sans toutefois délaisser les phases de préparation épistémique et rhétorique qui l’ont précédée. Nous situons schématiquement cette modernité des années 1850 à 1960, c’est-à-dire de l’intense réflexion cadrant l’émergence du roman réaliste à la crise qui le traverse dans l’après-guerre, avec le questionnement esthétique et narratologique radical du Nouveau Roman. Certes cette temporalité longue subit des variations sociales, culturelles, économiques, politiques et éditoriales majeures, mais elle constitue un moment d’unification et d’autonomisation du champ littéraire – que l’on entend cependant ouvrir vers son extériorité discursive et générique. C’est le champ de production intellectuelle selon Pierre Bourdieu[[25]](#footnote-25), conçu dans sa dimension transnationale par Gisèle Sapiro[[26]](#footnote-26), qu’il est question d’investir afin de comprendre ce qui se joue, sur le plan rhétorique et épistémique, dans les structures mêmes des idées, des croyances et des savoirs en transformation et en reconfiguration constante.

Les discours philosophique, historiographique, scientifique, pédagogique et politique sont eux aussi bien entendu concernés, dans une période que nous proposons d’appréhender comme une mise en question (en crise) du rapport du sujet individuel avec son environnement (phénoménologique, social, matériel et politique) et comme une mise à l’épreuve de l’émancipation individuelle et collective portée par les idéaux des Lumières et de la Révolution. L’avènement d’une société bourgeoise dans la foulée de la Révolution française et de ses résonnances (1830 et 1848), l’émergence des idéologies politiques et l’instauration d’un mode de production capitaliste dominant en Europe tout au long de la première moitié du XIXe siècle amènent les discours de la production intellectuelle francophone à s’interroger sur la place du sujet empirique dans une totalité sociale nouvelle, traversée de contradictions et de violences croissantes (marginalisation sociale, déclassement, voire projet d’élimination hygiéniste) que la littérature tente de retranscrire. C’est d’ailleurs en ce sens, dans l’héritage de la crise du roman réaliste, que le déploiement du genre de l’autobiographie, de l’autofiction et du récit de soi dans la confrontation à l’histoire se réalise à la fin du XXe et dans le premier quart du XXIe siècle. L’instauration d’une idéologie dominante fondée sur les idéologèmes du libéralisme philosophique, politique et économique se couple à une injonction au progrès technique. Cette injonction relève d’un paradoxe et d’un effet d’idéologie qui dissimule l’effectivité d’une coercition des individualités, dans un quotidien rationalisé et administré, au nom du principe économique de réalité (production) et de la nécessité d’un progrès technique (rendement) dissimulant des tendances à la régression sociale[[27]](#footnote-27).

Cette interprétation de l’histoire des idées et des discours de la fin du XVIIIe siècle au milieu du XXe siècle nous est venue des longues recherches réalisées sur les pensées de Jean-Paul Sartre et de Th. W. Adorno. Ce dernier peut par ailleurs être considéré comme l’un des pionniers de l’analyse du discours[[28]](#footnote-28) et de la sociologie de la littérature[[29]](#footnote-29), deux disciplines sœurs sur lesquelles nous reviendrons. Le philosophe et sociologue francfortois a préconisé, outre des analyses philosophico-esthétiques du discours littéraire, une pratique de l’enquête, celle qui se plonge au cœur d’une sociohistoricité contradictoire où les sujets tantôt se conforment à une opinion publique dominante et plus ou moins stéréotypée, tantôt y résistent par un mouvement de négation dialectique. Nous verrons en quoi les divers éléments du corpus correspondent à cette dialectique qui rend dans le même temps possible son dépassement.

Afin de ne pas produire une micro-histoire des idées, qui pourrait encore se resserrer autour des années 1930 à 1950 que nous étudions tout particulièrement dans une perspective franco-allemande, nous proposons de mobiliser des discours qui constituent l’histoire longue de la modernité occidentale (l’*Aufklärung* et ses prémisses selon Adorno), sans nier chaque particularité conjoncturelle. Afin de mettre à l’épreuve, dans une logique heuristique, les outils linguistiques de l’analyse du discours, plusieurs productions des périodes antérieures et postérieures seront donc sollicitées afin de pointer les distinctions épistémiques, les moments de préparation, les ressemblances, les retournements, les déplacements ou encore les annonces et les anticipations des discours qui nous occupent plus précisément.

# Chapitre premier Apports de la linguistique énonciative : la parole ancrée dans son processus

## De la phrase à l’énoncé

Les définitions des unités langagières par la linguistique descriptive se sont dans un premier temps focalisées sur une perspective immanentiste, attentive à la structure différentielle des éléments à l’intérieur d’un même système[[30]](#footnote-30)*.* La morphologie et la syntaxe composent, aux côtés de la sémiologie saussurienne, l’une des premières approches importantes de ces unités dans une logique structurale : la morphosyntaxe (Léonard Bloomfield, *Language*, 1933 et Lucien Tesnière, *Éléments de syntaxe structurale*, 1959). C’est de cette manière que les morphèmes, unités minimales de forme détenant une signification (associant donc un signifiant et un signifié dans le cas des lexèmes), composées de phonèmes distinctifs sur le plan articulatoire et de graphèmes correspondants sur le plan graphique, constituent des syntagmes. Entité sémantico-syntaxique, le syntagme est l’élément nécessaire à l’existence d’une *phrase*, agencée quant à elle schématiquement autour d’un syntagme nominal et d’un syntagme verbal. Celle-ci peut donc être définie, sur le plan syntaxique, comme l’association de syntagmes ou, dans une perspective fonctionnelle, d’un argument sujet et d’un prédicat. Sur le plan prosodique, la phrase détient une unité (montée suivie d’une descente pour la phrase déclarative). Enfin, sur le plan sémantique et logique, la *proposition* (unité phrastique fondamentale agencée autour d’un verbe) peut correspondre à l’énonciation d’un jugement, entendu comme l’expression d’un sujet sur le monde.

C’est de cette dernière composante qu’il faut partir pour pointer les limites de la conception morphosyntaxique et immanentiste de la phrase. Héritée de la *Logique* des grammairiens de Port-Royal (1662-1683), par ailleurs pionniers d’une théorie du signe et, plus largement, d’un questionnement sur le rapport entre pensée et langage, la notion de proposition sort du plan strictement morphosyntaxique pour s’ouvrir à une extériorité sémantique et logique. Bien que le sens commun attribue désormais des qualités uniquement grammaticales et syntaxiques à la proposition, elle est historiquement fort liée à la notion de sujet pensant et jugeant, dans une dimension logique et rhétorique – voir Combettes 2011. C’est elle qui fonde, dans le jugement, les prémisses nécessaires à la constitution du raisonnement. Cette composante subjective et logique de la proposition sera longuement occultée par le discours grammatical normatif qui en réalisera une typologie sur base du mode de relation entre deux propositions (juxtaposition, coordination, subordination), du morphème qui sert à les unir ou les introduire (complétive, relative, circonstancielle) ou de la forme verbale (subjonctive, infinitive, participiale). En outre, le système linguistique de Saussure souhaite ne pas faire intervenir l’extériorité de la langue (définie comme un système abstrait et homogène de signes), ce qui empêche de concevoir la phrase comme autre chose qu’un agencement linéaire et successif de signes formant une unité sémantico-syntaxique : « La phrase est le type par excellence du syntagme » (Saussure 1916 : 179).

Au XXe siècle, l’œuvre de Benveniste (1974) apporte une contribution nécessaire à la linguistique saussurienne et aux conceptions structuralistes, dont l’immanentisme ne permet pas d’aborder deux entités pourtant capitales : le *sujet* et le *référent*. En effet, le linguiste genevois considère le signe dans son immanence, comme une relation arbitraire entre un signifié et un signifiant qui s’opposent chacun, sur un plan différent, à d’autres unités différentielles – cette distinction est essentielle pour la redéfinition des figures de rhétorique sur une base sémiotique (voir chapitre trois). Le phonème distingue les signifiants sur le plan de l’expression, tandis que le sème distingue les signifiés sur le plan du contenu. Nulle intervention du référent extralinguistique n’est nécessaire dans cette définition du sens linguistique. De même Saussure souhaite se détourner de la variation inhérente à la parole humaine au profit d’un principe méthodologique d’homogénéisation systématique : les particularités du sujet et de sa situation ne doivent pas intervenir dans la définition de la langue comme système abstrait et conventionnellement unifié. Ainsi, bien qu’il y voie une unité sémantico-syntaxique, analogue au syntagme, Saussure suspecte la phrase en tant qu’élément contingent situé du côté de la diversité et de l’individualité :

Au premier abord on est tenté d’assimiler l’immense diversité des phrases à la diversité non moins grande des individus qui composent une espèce zoologique ; mais les caractères com­muns sont bien plus importants que les différences qui les séparent ; entre les phrases, au contraire, c’est la diversité qui domine, et dès qu’on cherche ce qui les relie toutes à travers cette diversité, on retrouve, sans l’avoir cherché, le mot avec ses caractères grammaticaux, et l’on retombe dans les mêmes difficultés (Saussure 1916 : 152).

Cette suspicion justifie à la fois la focalisation de Saussure sur des unités plus petites que la phrase (les phonèmes, les sèmes, les morphèmes, les mots et les syntagmes) et la réduction de celle-ci à ses « caractères communs », c’est-à-dire à ses récurrences syntaxiques, aux relations grammaticales qui lui sont inhérentes.

L’apport de Benveniste est majeur en ce qu’il redéfinit la production langagière comme le fruit d’un processus énonciatif concret au cours duquel un sujet intervient en mobilisant ses référents contextuels et en laissant des marques dans ce qui résulte de sa prise de parole. L’énonciation ne se résume pas à la parole telle que l’entend Saussure mais elle assume bien trois composantes essentielles : sa contingence, sa variabilité et sa subjectivité. Pour introduire la distinction benvenistienne entre *énoncé* et *énonciation*, opérons une première analyse d’un discours polyphonique : *Le Royaume* d’Emmanuel Carrère (2014). L’auteur y développe plusieurs analyses des textes bibliques qui relèvent d’une linguistique énonciative du discours.

### Emmanuel Carrère, *Le Royaume* (2014)

La seconde entrée de Luc dans les Actes est aussi peu fracassante que la première. On l’a vu, sous la forme d’un « nous » énigmatique, se matérialiser aux côtés de Paul sur le port de Troas, tenir lieu de narrateur le temps d’un chapitre en Macédoine, puis s’éclipser quand Paul quitte Philippes. Sept ans s’écoulent, nous voici de nouveau sur le port de Troas. Paul y reparaît accompagné non plus de deux disciples mais d’une dizaine, délégués par les églises de Grèce et d’Asie pour porter en leur nom le produit de la collecte aux pauvres et aux saints de Jérusalem. Il y a là Sopatros, de Bérée, Aristarque et Secundus, de Thessalonique, Gaius, de Derbé, Trophime, d’Éphèse, Tychique, de Galatie, et bien sûr le fidèle des fidèles, Timothée. « *Quant à nous*, enchaîne tranquillement Luc, nous avons quitté Philippes par mer après les jours des Azymes et les avons retrouvés à Troas, où nous sommes restés sept jours avant d’embarquer ».

Difficile de se mettre moins en avant. Il n’était plus là, il est là de nouveau. On ne le remarque pas plus que la dernière fois, il n’empêche qu’à partir de cette phrase Luc reprend les rênes du récit et ne les lâchera plus jusqu’à la fin. Tout devient plus précis, vivant, détaillé : on sent qu’on a affaire à un témoin (Carrère 2014 : 266).

Carrère tente de restituer l’*épistémè* qui fut au fondement de la rédaction des textes originels de la Bible, notamment les *Épitres* de Paul, les *Actes* et les *Evangiles* (surtout celui de Luc). Pour ce faire, il assume d’une part sa position d’énonciateur singulier – en surchargeant le texte d’expositions subjectives de son quotidien –, lui-même étant situé dans un univers de sens et de représentation, et d’autre part il étudie les *traces* laissées par les producteurs de ces discours à un moment donné de l’histoire. Le pronom *nous* est en ce sens particulièrement intéressant en ce qu’il met en scène une collectivité d’interlocuteurs et en ce qu’il dit beaucoup de la position du locuteur par rapport à cette communauté, au profit de laquelle il s’efface en tant que simple « témoin » – « Difficile de se mettre moins en avant ». Précisons ici que cette mise en retrait, propre au genre de la révélation divine des premiers siècles de l’ère chrétienne, contraste radicalement avec le surmarquage énonciatif de l’œuvre de Carrère, qui s’inscrit quant à elle dans un genre hybride de récit de soi dans la confrontation à l’histoire, à la croisée de l’autofiction, de l’autobiographique et du récit historicisant (premier quart du XXIe siècle).

Le *nous* qui ne dissimule qu’à moitié le témoin Luc, pronom déictique par excellence (voir *infra*), « se matérialise » en langue en incarnant des sujets vivants dont Carrère ressent le besoin de retranscrire le nom, plus encore l’identité sociale et géographique. Le contexte y est dès lors fondamental : la Grèce judaïsante des Ier et IIe siècles PCN, sous l’autorité d’un Empire romain tolérant vis-à-vis de la diversité religieuse, où se développèrent les premières sectes que l’on ne nomme pas encore « christianisme ». Ce pronom *nous* de même que les *sept jours* sont les traces de cette historicité, de cette temporalité, de cette collectivité, qui ne peuvent être comprises selon l’auteur qu’en y investissant toute la dimension d’exil qui les caractérise (*ibid.*: 277-284).

La « phrase » que Carrère analyse est en réalité un *énoncé*, c’est-à-dire le produit d’une énonciation, d’un processus au cours duquel des sujets s’expriment, s’adressent l’un à l’autre, se situent par rapport au monde qui les entoure, y font référence. Cette entité ne peut en effet être comprise dans son immanence, sans un recours au cadre à partir duquel elle a été construite. Le cadre correspond selon Benveniste au contexte de l’énonciation, qui est tout entière acte individuel d’utilisation de la langue par un locuteur, tandis que le produit qui en résulte est l’énoncé. Celui-ci n’est nullement une unité plus grande ou plus complexe que la phrase (bien que, comme on l’observe aisément, le recours à d’autres unités cotextuelles et contextuelles soit nécessaire), mais plutôt un autre *point de vue* sur un même objet langagier. Alors que la phrase est l’entité sous l’angle d’une linguistique immanentiste (morphosyntaxique, sémanticosyntaxique ou prosodique), l’énoncé est l’entité appréhendée sous l’angle d’une linguistique de l’énonciation. Précisons ici que l’*énoncé* n’est pas la *proposition* au sens logique, bien que ces deux approches sortent de la perspective strictement grammaticale – nous reviendrons sur la complémentarité d’un croisement entre ces deux notions dans le deuxième chapitre consacré à l’argumentation. Pour que l’énoncé advienne, il est nécessaire d’en comprendre les composantes énonciatives, d’en délimiter la dimension subjective, plus encore intersubjective (interlocutive). Pour que Luc puisse « prendre les rênes du récit », il est nécessaire d’en faire un sujet réel, non plus une instance fuyante ou abstraite que dissimule mal le système langagier qu’elle exploite.

Cette première redéfinition des *énoncés* comme *actes de parole*, c’est-à-dire résultant d’une énonciation, ainsi que leur requalification comme unités détenant les marques du processus qui les a produits déplacent les apports majeurs de la linguistique structurale de la première moitié du XXe siècle. Les théories de l’énonciation sont étroitement liées au développement de la pragmatique dans le domaine anglo-saxon, chez John Austin (1962) et John Searle (1969) notamment. Cette pragmatique a opéré une typologie des actes de langage, qui relèvent en réalité de la parole (le terme anglais est *speech act*), sur base des attentes concrètes et contextuelles des locuteurs et interlocuteurs. La volonté qu’ont les locuteurs de transformer le monde par la parole (*performatif*), d’y faire simplement référence (*constatatif*), d’asserter une vérité (*assertif*) ou d’entraîner une action, un changement de croyance ou l’acceptation d’une promesse (*promissif*) chez l’interlocuteur sont bel et bien inscrits dans une situation d’énonciation. Avant d’investiguer cette notion d’*énonciation* et la nécessité de considérer le contexte pour comprendre un *énoncé*, il faut émettre une dernière remarque sur le discours de Carrère qui vient d’être analysé.

Dans *Le Royaume* comme dans les textes religieux, il est question des *Actes* des apôtres. Ce terme attire forcément l’attention du linguiste pragmaticien et énonciativiste. Quel est le rapport entre le discours produit dans ces *Actes* et les actions posées par les locuteurs ainsi qu’avec celles attendues des interlocuteurs, des lecteurs ? La question est d’autant plus complexe que les exégètes ne s’accordent pas nécessairement sur l’identité de leur auteur, souvent identifié comme étant Luc, voire de leurs auteurs. Quoi qu’il en soit, ces textes *imaginent* autant des actes supposés qu’ils tentent d’instituer une croyance en émergence, qui ne porte pas encore le nom de christianisme. Il y a bien une dimension pragmatique dans ce geste d’écriture, qui institue par sa propre parole l’existence de faits qu’il énonce. « Dire, c’est faire » dit Austin. Énoncer une chose, c’est la faire exister, c’est-à-dire la porter à l’entendement humain. Les *Actes* symbolisent donc le pouvoir du langage, qui peut faire émerger une *épistémè*, une croyance, voire une vérité (admise comme telle par un groupe à un moment de l’histoire) et par conséquent transforme le rapport des sujets au monde. Il est indéniable que la société occidentale a été bouleversée par ces actes de paroles produits par des minorités religieuses aux Ie et IIe siècles PCN.

Une autre typologie héritée d’Austin et de Searle est celle qui distingue les actes *locutoires*, *illocutoires* et *perlocutoires*. Pour comprendre cette distinction, partons justement des *Actes*. Ceux-ci sont, à un premier niveau de lecture, un acte locutoire, c’est-à-dire qu’ils sont simplement une prise de parole, porteuse d’un contenu propositionnel qui parle du monde, appréhendé sur le plan mystique, sans nécessairement vouloir le chambouler dans les faits et les croyances. Un type d’énoncé strictement locutoire serait un discours météorologique, qui fait état du monde mais ne souhaite pas agir sur lui en retour. L’acte illocutoire, par contre, ajoute au simple contenu propositionnel une valeur qui agit sur les interlocuteurs, sur leurs croyances et leurs actions. Il existe alors une profonde interaction entre le locuteur et l’interlocuteur (ou allocutaire), qui agit et pense selon l’orientation donnée par l’émetteur du message. Il y a décodage et reconstruction du message dans le cas d’un énoncé illocutoire. Nous pourrions dire que les *Actes* induisent implicitement la fonction illocutoire de croyance au discours avancé. Les premiers textes bibliques n’ont pas uniquement un contenu propositionnel – parler simplement du monde – mais une visée illocutoire, celle qui entend transformer les croyances de leurs interlocuteurs. La promesse est un exemple d’acte illocutoire en ce qu’elle vise à faire adhérer autrui à la validité du contenu propositionnel. Enfin, le perlocutoire est l’effet concret de l’énoncé sur les actes de l’interlocuteur, indépendamment de l’intention supposée du locuteur. Ainsi, dans le cas des *Actes*, la réalisation de pratiques religieuses concrètes, comme la constitution de l’Église romaine, de l’Inquisition ou de la papauté, relève du perlocutoire. Des pratiques potentiellement hétérodoxes, non souhaitées par le locuteur, s’inscrivent dans la dimension perlocutoire des actes de parole.

Ces premières balises théoriques étant posées, il est maintenant essentiel de traiter de la notion d’énonciation, en ce qu’elle charrie une série de notions connexes, porteuses de sens sur le plan de l’analyse des discours. L’énoncé comme produit, acte et résultat d’un processus invite à porter notre regard sur la complexité de ce processus.

## Qu’est-ce que l’énonciation d’un discours ?

De la nécessité d’appréhender les actes de paroles produits par des sujets empiriques découle l’importance de la situation dans laquelle ceux-ci produisent leur parole. L’énonciation est un processus au cours duquel un sujet exploite l’appareil formel qu’est la langue pour produire un acte singulier, inscrit dans un contexte interlocutif qui influence, détermine, actualise et transforme cet appareil formel. La dimension dialogale de la parole y est alors centrale, chaque locuteur s’adressant à un interlocuteur, qui peut d’ailleurs à tout moment être sollicité comme instance de co-énonciation. Vont alors entrer dans l’objet scientifique du linguiste énonciativiste les ratés du langage, les tics, les répétitions, les corrections, les arrêts, les reprises, tout ce qui porte la marque d’une actualisation vivante et incarnée de la langue. Mais entrent également dans son objet des éléments moins négatifs : la relation au cadre énonciatif, le positionnement du sujet par rapport à son énoncé et à sa situation d’énonciation, ses affections, son rapport aux autres locuteurs, l’idéologie qui le traverse, etc.

Plusieurs éléments formels présents dans un discours renvoient directement à la situation d’énonciation, à l’acte concret qui l’a produit : ce sont les *embrayeurs* ou *déictiques*. Le *nous* évoqué dans l’extrait de Carrère ci-dessus en est un premier exemple, de même que le *je* et le *tu* qui renvoient directement aux interlocuteurs d’une production dialoguée. Les adverbes ou syntagmes nominaux (prépositionnels) à valeurs temporelle ou spatiale entrent également dans cette catégorie lorsqu’ils se réfèrent à des circonstances relatives à l’inscription subjective des interlocuteurs dans un cadre précis : *hier, aujourd’hui, ici, maintenant, dans cette pièce, derrière toi*, *ce matin*, etc. Il existe bien une relation de signifiant à signifié dans ces unités (par exemple *hier* correspond au « jour qui précède »), mais cette relation ne peut exister sans un recours au référent que le signe mobilise directement par le renvoi au contexte énonciatif.

Benveniste distingue, d’une façon très schématique qu’il faudra nuancer, l’*énonciation historique* et l’*énonciation discursive*. La première correspondrait à une absence d’embrayeurs, de marques renvoyant à l’énonciation du locuteur et à un recours aux temps du récit historique, le passé (le plus souvent à l’écrit). La seconde, au contraire, serait intrinsèquement dialogale, inscrite dans l’échange (surtout oral) entre locuteurs qui laissent des marques, au présent, dans leur discours.

Partons d’un exemple archétypal d’énonciation discursive pour en dégager la substance hautement dialogale : l’extrait fameux du débat présidentiel entre Jacques Chirac et François Mitterrand en 1988.

### Jacques Chirac et François Mitterrand, *Débat présidentiel* (1988)

* Permettez-moi juste de vous dire que, ce soir, je ne suis pas le Premier Ministre et vous n’êtes pas le Président de la République. Nous sommes deux candidats, à égalité, et qui se soumettent au jugement des Français, le seul qui compte. Vous me permettrez donc de vous appeler Monsieur Mitterrand.
* Mais vous avez tout à fait raison Monsieur le Premier Ministre (Chirac et Mitterrand 1988).

Les deux locuteurs sont dans une allocution, ils s’adressent l’un à l’autre, dans une courtoisie exagérée (usage des verbes *permettre* et *soumettre* qui surjouent une humilité), en se référant abondamment à leur situation d’énonciation. Le vouvoiement, imposé par le cadre générique du débat politique télévisé, met en coprésence deux hommes qui se nomment différemment à des fins stratégiques. Chirac interpelle Mitterrand en énonçant sa propre parole et, plus encore, le fait qu’il l’appelle par son nom et non par son titre – « permettez-moi juste de vous dire » et « vous me permettrez donc de vous appeler » qui exploitent le procédé del’*énonciation énoncée* –, sous-entendant par là que les cartes sont complètement rebattues. Il inclut son interlocuteur dans un *nous* en insistant sur l’égalité de leur statut, après avoir réfuté leur identité politique respective (*Premier Ministre* et *Président de la République*) par l’usage des embrayeurs *je/moi* et *vous* (il faut avoir à l’esprit la première Cohabitation de 1986-1988). Et cette réfutation n’est le propre que d’une conjoncture temporelle, celle de *ce soir*, moment capital du débat présidentiel où les candidats semblent perdre leur identité politique, dans un présent le plus immédiat – voir la notion de *genre épidictique* dans le troisième chapitre. La force rhétorique de la réponse de Mitterrand réside dans la contradiction entre la reconnaissance courtoise de la justesse du raisonnement de son adversaire et le fait qu’il l’interpelle par son statut politique, sous entendant dès lors la reconduction de son propre statut de *Président de la République*. Éléments d’une grande importance, l’adverbe *juste* et la conjonction de coordination *Mais* détiennent une haute valeur énonciative en ce qu’ils accentuent le point de vue des locuteurs, qui sont dans le même temps énonciateurs de leur propos (voir *infra* la distinction entre *locuteur* et *énonciateur*). De même, la locution adverbiale *tout à fait* fonctionne de façon ironique et accentue la contradiction argumentative entre l’explicite et l’implicite de cet énoncé. Ces trois termes illustrent parfaitement la difficulté de se cantonner à une approche strictement morphosyntaxique et la nécessité de faire intervenir la dimension de subjectivité énonciative à l’œuvre dans chaque prise de parole – voir *infra* les notions de *subjectivème* et de *modalité*. Enfin, plusieurs éléments para-verbaux doivent être mobilisés et ne peuvent être perçus qu’en retournant à la trace de l’énonciation vivante originelle (dans sa dimension audiovisuelle) : il s’agit des regards, des sourires, des rictus et des silences. La théâtralité propre au ton, à la prosodie et aux regards de Chirac est intégralement mise à mal par la brièveté de l’énoncé de Mitterrand (dans un *ethos* de supériorité qui feint dans le même temps l’humilité), auquel succèdent un rictus dissimulant mal une satisfaction ainsi qu’un silence des deux candidats et des journalistes que l’on interprète aisément comme un choc rhétorique.

À l’autre extrémité du continuum énonciatif se situerait l’énonciation historique, exempte de marquage énonciatif sur le mode temporel du passé historique. Prenons un exemple, de nouveau schématique, pour ensuite pointer les limites de cette distinction : *L’expérience profane* de Rita di Leo, ouvrage d’histoire politique et sociale sur l’URSS et son écroulement, dont l’extrait qui suit correspond presque exactement à la temporalité des deux candidats français évoqués ci-dessus.

### Rita di Leo, *L’expérience profane* (2012)

Au cours des dix premières années de la Russie post-soviétique, d’anciens et de nouveaux représentants de l’élite économique prirent possession des usines obsolètes et les laissèrent en l’état, comme s’il s’était agi de châteaux et de place-fortes qu’il avait fallu conquérir et vider de leurs occupants considérés comme des ennemis, pour les abandonner ensuite aux intempéries de la défaite. Dans le pays, les usines étaient en crise, les ouvriers sans travail, sans assistance sociale et sans droit aux logements traditionnellement fournis par leur usine. La production industrielle chuta de 50% dans les campagnes, les paysans, considérés depuis toujours comme hostiles aux coopératives agricoles, et qui avaient enfin la possibilité de devenir des producteurs autonomes, refusèrent de prendre ce risque et s’en tinrent à la situation dans laquelle ils étaient depuis plus d’un demi-siècle (Di Leo 2012 : 113-114).

Il n’est pas nécessaire d’être linguiste pour se rendre compte de l’extrême différence entre le genre du débat politique (énonciation discursive) et le genre historiographique (énonciation historique) : dans ce dernier, nulle marque explicite de la présence de la locutrice, aucune référence directe à sa situation d’énonciation, pas de trace claire non plus d’une éventuelle interlocution. Le récit s’opère à la troisième personne, dans une apparence d’effacement énonciatif et il se réfère, non pas au temps et au lieu de l’énonciation, mais à une temporalité-spatialité *objectivante*, celle de l’histoire et de la géographie communes. Or, cet énoncé est tout autant le fruit d’une énonciation singulière et empirique, qui n’est certes pas *nettement* visible dans le *discours* lui-même – l’usage de ce dernier terme est volontairement ambigu, il montre la nécessité de sa requalification en *discours historique*.

Outre l’utilisation de termes non neutres (*prirent possession*, *obsolète*, *conquérir*, *considérés*, *enfin*), de comparaisons politiques (*comme s’il s’était agi de châteaux et de place-fortes*) et de métaphores d’extraction romantique (*intempéries de la défaite*), la focalisation sur certains événements plutôt que sur d’autres (*les usines en crise*, *les ouvriers sans travail* ou *les paysans qui aspirent à l’autonomie*)relève d’un choix énonciatif, d’un parti pris de focalisation. Plus encore, la sélection des extraits que nous avons opérée est absolument partiale et non scientifique – car elle vise l’élaboration d’une première typologie schématique à déconstruite. En effet, nous aurions pu sélectionner deux extraits des mêmes discours démontrant un renversement des énonciations par rapport à leur genre :

Lorsque la TVA a été effectivement augmentée par le gouvernement Mauroy – d’un point moyen, de 17 à 18,5 – il y a eu baisse correspondante sur les produits alimentaires, c’est-à-dire les produits de première nécessité pour les humains. (Mitterrand 1988).

Mon analyse de l’expérience soviétique, telle que je l’ai développée dans les pages qui précèdent, est donc en désaccord avec la vision courante (Di Leo 2012 : 126).

Ceci démontre bien que ces deux discours sont le fruit d’une énonciation subjective qui peut, à tout moment, laisser la place à une stratégie d’effacement plus ou moins absolue : est-il possible d’effacer toute marque de subjectivité, notamment dans le vocabulaire affectif utilisé et les tournures rhétoriques employées (l’utilisation de l’adverbe *effectivement* fonctionne de nouveau comme une trace de subjectivité énonciative) ? Notons d’emblée que, si ces deux extraits invalident l’idée d’une énonciation *intégralement historique* ou *intégralement discursive*, ils ne doivent cependant pas occulter la *dominance* de l’une sur l’autre. Le discours interlocutif de Chirac et Mitterrand est bel et bien saturé de marques d’énonciation (ils ne cessent de s’apostropher et de se défendre comme sujets), contrairement à celui de Di Leo qui tend à gommer ces marques – malgré la présence d’un dialogisme avec les lectures dominantes – au profit de l’histoire sociale racontée.

Nous avons montré, dans « Rhétorique de la négation dans l’œuvre de Roland Barthes », que la négation syntaxique pouvait à elle seule constituer une forme d’énonciation subjective dans le discours scientifique et, plus largement, théorique (Badir et Franck 2023). Cette analyse s’est développée à propos des discours sémiologiques-mythologiques de Barthes, plus précisément ses *Mythologies* et *Fragments d’un discours amoureux*. L’auteur appréhende ses objets d’analyse – les éléments de culture mythologiques – sous le prisme d’une entreprise sémiologique qui dévoile, met au jour, démystifie un discours doxique par la force négative de son geste critique. Ce geste n’est pas, comme chez un Adorno, traversé par l’ambition dialectique d’une critique immanente des formes portant en elle le reversement du mythe, mais plutôt un premier moment de compréhension (voire d’acceptation) du mythe positif par sa négation critique. Dès lors, le sujet d’un discours ne se repère plus seulement par les marques qu’il laisse dans l’énoncé (les déictiques de personne, de temps et de lieu) mais également par les insistances et les détournements qu’il opère sur le sens linguistique – et le mythe est traversé de sens linguistique, comme tout discours social. De ce sens, par son usage personnalisé, il fait la forme même d’une pensée. Tel est le travail de la négation dans l’œuvre de Barthes. Si la négation linguistique n’est pas ordinairement reçue comme une marque de la subjectivité dans le discours, elle peut le devenir par son usage rhétorique lorsqu’elle signale une manière de penser et d’agir (*ibid.*: 214).

Dans l’*L’Écriture de l’histoire* (1975), texte quasi contemporain du deuxième tome des *Problèmes de linguistique générale* et des *Vérités de la Palice*, Michel de Certeau livre un commentaire capital sur les modalités d’écriture du discours historiographique, dans une réflexion sur la relation entre production et produit de cette écriture. L’écriture historique n’est absolument pas transparente ni exempte de traces de l’énonciation subjective. Le rapport scripturaire à la vérité se cristallise dans les conditions de réalisation de celle-ci, à partir de la prise en compte de la production qui la rend possible en acte à un moment donné de l’histoire. Tout discours, même le discours *a priori* le plus objectivant, est donc intrinsèquement dépendant des conditions de production qui mettent en tension un lieu et un produit, un contexte et ce qui en émane, un sujet et son activité productrice. On constate que les années 1970 sont propices à l’émergence d’un questionnement relatif aux dimensions historiques, conjoncturelles, de la production discursive, qui ne peut être appréhendée qu’à partir du processus qui l’a fait naître. Tant M. Pêcheux que M. de Certeau se réfèrent à Karl Marx et à ses théories de la production comme activité de sujets pris dans des logiques qui les dépassent (*aliénation* dans le travail sériel au profit d’une accumulation de capital) et qu’ils tentent dans le même temps de maîtriser par la transformation de leur activité (*libération* dans l’intégration consciente d’une collectivité historique). L’analogie entre le binôme *processus/produit* et la distinction *énonciation/énoncé* et, partant, la notion de *discours* n’est donc pas complètement métaphorique ; elle traduit le travail réel qui est mis en œuvre par tout sujet énonciatif dans son rapport au collectif, traversé par des formes inconscientes d’idéologie et inscrit dans une temporalité historique qui le conditionne sans jamais le contraindre intégralement. Dans son séminaire consacré à « Sartre et la naissance des idéologies », Vincent de Coorebyter a montré en quoi il existait chez le philosophe français une conception de la « genèse matérialiste de la vérité » qui pose la question centrale du rapport entre idéologies (ces manières de penser) et conditions sociales (ces manières de vivre et de travailler) : « comment des manières de penser peuvent-elles découler […] de la manière de vivre ou de travailler ? » (Coorebyter 2011-2012, cité in Cormann 2021 : 86). Cette conception dialectique et historique de la vérité rejoint les préoccupations de Foucault, Certeau et Pêcheux plusieurs années avant eux.

Le discours se voit donc appréhendé comme une production résultant d’une activité créatrice à l’instar des objets manufacturés dans la chaîne de production. Comme eux, il exploite une matérialité historique existante : les sèmes, les morphèmes, les mots, les syntagmes répétés, voire des portions entières de discours. Mais cette matérialité est aussi définie par les supports des discours, les mécanismes de reproduction typographique, les médiums de diffusion ou encore la structure économique du monde éditorial, journalistique, médiatique, académique, etc. Elle est travaillée – reprise, déplacée, rejetée, appropriée ou subie – par des sujets et mise en forme dans une tension entre l’activité individuelle et les pressions inconscientes du collectif : le langage est autant travaillé par chaque usager qu’il le travaille. L’usager est lui-même déterminé par sa position sociale. Contrairement au *texte*, assemblage complexe de phrases qui se laisse définir comme un pur produit isolé indépendant de sa production – tout comme la marchandise fétichisée en tant que pur objet de consommation, dont on oublie les conditions de fabrication –, le *discours* est intrinsèquement composé de son *énoncé* et de son *énonciation*, qui s’unissent en son sein pour devenir un *produit d’une production*.

La sollicitation de l’auteur comme seule instance à l’origine du texte de même que le recours à l’intention (psychologisante) d’auteur ne sont en aucun cas suffisants et dissimulent mal le même fétichisme du produit sous couvert d’individualisme. Le biographisme, la sociologie rapide des trajectoires ou l’influencialisme intertextuel ne résolvent que très partiellement, voire pas du tout, la problématique de la production d’un objet complexe, le *discours*, traversé de voix plurielles en dialogue, d’idéologies inconscientes, régi par une historicité, un lieu, une situation, bref une *épistémè sociohistorique*, qui entre *de facto* dans la compréhension de plus en plus fine d’un produit d’une production.

## Les conditions sociales et historiques de la production discursive

Nous n’avons pas encore mentionné une discipline sœur de l’analyse du discours : la sociologie de la littérature. Née dans l’héritage des travaux de Robert Escarpit (*Sociologie de la littérature*, 1958 et *Le littéraire et le social*, 1970) et de Pierre Bourdieu (*Les Règles de l’art*, 1992), elle s’est développée dans les décennies 1980 à 2010 grâce aux travaux de Jacques Dubois (*L’Institution de la littérature*, 1978, *Les Romanciers du réel*, 2000 et *Stendhal : une sociologie romanesque*, 2007), de Gisèle Sapiro (*La sociologie de la littérature*, 2014) et du groupe *COnTEXTES* (2006-2023), pour ne mentionner que l’espace francophone. Plusieurs chercheurs et chercheuses issus de cette tradition, dont M. Angenot et Régine Robin (*Le Réalisme socialiste. Une esthétique impossible*, 1986), ont orienté l’ancrage sociologique de la production littéraire vers une analyse originale du discours dans sa composante sociale, politique et idéologique. La focale s’est alors progressivement déplacée de l’auteur et de son identité sociale (appartenance à une classe, inscription dans un champ et bénéfices symboliques des institutions dans lesquelles il évolue et produit) au discours en tant qu’entité en dialogue avec d’autres discours au sein d’une conjoncture historique définie comme une totalité.

La notion de *discours social* se développe alors à partir de cette conception de la totalité discursive régie par des règles de production et d’agencement des énoncés. Ces règles cadrent alors le narrable et l’opinable, ce qui peut être dit et pensé à un moment donné de l’histoire, ce qui peut être raconté et argumenté en fonction des genres, des répertoires argumentatifs (topiques), des typologies, des présupposés cognitifs et de la « division du travail discursif » (Angenot 2006 : §8). Angenot tente en ce sens de définir les thématiques récurrentes constitutives d’une *doxa* d’époque, les lieux communs que l’on retrouve dans une pluralité de discours différents. Mais cette démarche ne se limite en aucun cas à la seule analyse des contenus des discours et se focalise dans le même temps sur la forme, intrinsèquement dépendante et porteuse de ces contenus. Ainsi, il est question d’observer la *phraséologie* d’une pensée d’époque, c’est-à-dire l’ensemble des récurrences formelles, des formations phrastiques et discursives qui se répètent, se renvoient l’une à l’autre, se lient et s’agencent dans une même totalité sociodiscursive.

Si elle s’inscrit bien dans une conception du discours social comme un système structuré en synchronie, agencé autour de positions hégémoniques ou au contraire dominées, traversées par des idéologies qui entrent plus ou moins en conflit l’une avec l’autre, l’analyse sociodiscursive ne rompt pas moins avec la synchronie structurale de Saussure. En effet, l’analyse du discours social fait bien intervenir les *relations à l’intérieur d’un système formel*, mais en mobilisant l’extériorité sociohistorique de ce système ainsi que le pouvoir de nouveauté ou au contraire de conformisme propre à chaque discours. Toute parole discursive est plus ou moins soumise à une mode de pensée, à des habitudes acceptées, à un *ordre du discours* ; ce qui veut dire que tout parole peut aussi être en marge de cet ordre, en opposition au système institué, à la limite de sa *déterritorialisation* en tant que pensée originale (Gilles Deleuze et Félix Guattari, *L’anti-Œdipe*, 1972).

Dans plusieurs études des décennies 1940-1950, Theodor W. Adorno a développé, avec les membres de l’Institut de Recherche sociale exilés aux États-Unis (1934-1949), un ensemble de réflexions qui préfigurent très clairement la théorie du discours social. Adorno est également à l’origine d’une sociologie de la littérature dans le domaine germanophone, en tant que commentateur et critique de la théorie lukacsienne du reflet, aux côtés de son collègue et ami Lucien Goldmann (voir à ce propos Franck 2022). Attardons-nous brièvement sur ses travaux pionniers consacrés à l’opinion publique et à l’adhésion à un ordre du discours qui intègre la singularité individuelle dans un conformisme de masse. Il analyse, dans le cadre du projet de recherche *Studies in Prejudice* puis dans *The Authoritarian Personality* (1950), l’irrationalité de l’opinion publique fondée sur le stéréotype socialisé. Il montre en quoi les individus reproduisent, sous l’apparence d’une liberté individuelle et d’une rationalité, l’impensé d’un discours collectif (en l’occurrence celui qui refoule la culpabilité allemande). Le contexte post-nazi qu’il étudie montre, selon lui, qu’une *opinion publique* irrationnelle, toujours empreinte d’antisémitisme et de pangermanisme, continue d’influer inconsciemment sur les consciences, malgré l’officialité d’un discours de dénazification. Le philosophe et sociologue démontre une forte tendance au *conformisme* qui lie les sujets au collectif par une soumission à l’idéologie dominante. Celle-ci est médiée par des fonctionnaires du discours, personnalités plus ou moins autoritaires qui reproduisent les *stéréotypes* ancrés dans l’imaginaire allemand au moins depuis les années 1933-1945. L’influence de ce discours dominant est d’autant plus efficace qu’il se fonde sur la croyance qu’a l’individu de solliciter sa seule liberté individuelle et sa rationalité propre, qui dissimulent la conformation irrationnelle (collective) à un discours dominant valorisant l’appartenance à un groupe. Si les membres de l’École de Francfort analysent l’opinion publique de la société qui leur est directement contemporaine, l’enquête peut être transposée à d’autres périodes historiques.

Pour cerner cette conception du *discours social* inscrit dans son historicité et la manière dont les théories exposées ci-dessus s’étendent à d’autres contextes épistémiques, opérons un saut temporel au début du XVIIe siècle et considérons l’œuvre d’un Théophile de Viau, auteur (issu d’une famille protestante) souvent considéré comme l’un des précurseurs d’une forme d’athéisme libertin. L’intérêt d’une focalisation sociodiscursive sur ses écrits réside dans la requalification de sa pensée irrévérencieuse à l’aune d’un contexte discursif et épistémologique complexe, sur lequel il faut se garder de calquer des catégories contemporaines ou un regard rétrospectif. Il est vrai, comme le soutient Winfried Schröder (2012), qu’il faut attendre au moins la fin du Moyen Âge, voire la fin du XVIe siècle, pour pouvoir parler de véritable philosophie athée. Les premières formes d’athéisme émergent dans le courant du XVIIe siècle de façon clandestine, ce qui n’empêche nullement l’existence de pensées irréligieuses radicales dans le courant du Moyen Âge et à la Renaissance. Celles-ci sont condamnées par l’Inquisition sans toutefois constituer une réelle formation discursive (voir *infra*), un véritable ensemble organisé à l’intérieur du discours social. La société est marquée, jusqu’aux XVe et XVIe siècles, par l’hégémonie d’un monde structuré par l’ordre du discours religieux (sans toutefois postuler l’unité de la foi chrétienne) : le terme utilisé avant la Renaissance est plutôt celui d’*impietas*, très différent de l’idée d’*athéisme*, qui apparaît quant à lui au XVIe siècle (Weltecke 2015). Le libertinage dont est qualifié l’œuvre de Viau ne doit pas être amalgamé avec l’athéisme tel qu’il peut s’entendre au XVIIIe siècle et après, mais plutôt comme l’influence d’un matérialisme déiste.

### Théophile de Viau, *Satyre première* (1621)

Toy que les Elemens ont faict d’air et de bouë,

Ordinaire sujet où le malheur se jouë,

Sçache que ton filet, que le destin ourdit,

Est de moindre importance encor qu’on ne te dit.

Pour ne le point flatter d’une divine essence,

Voy la condition de ta sale naissance,

Que tiré tout sanglant de ton premier sejour,

Tu vois en gemissant la lumière du jour […]

Ton esprit ignorant encor ne forme rien,

Et moins qu’un sens brutal sçait le mal et le bien.

A grand peine deux ans t’enseignent un langage,

Et des pieds et des mains te font trouver usage. […]

Nature douce mere à ces brutales races,

Plus largement qu’à toy leur a donné des graces ;

Leur vie est moins sujecte aux facheux accidents

Qui travaillent la tienne au dehors et dedans ;

La beste ne sent point peste, guere ou famine […]

J’approuve qu’un chacun suive en tout la nature,

Son Empire est plaisant, et sa loy n’est pas dure :

Ne suivant que son train jusqu’au dernier moment

Mesmes dans les malheurs on passe heureusement.

Jamais mon jugement ne trouvera blasmable

Celuy-là qui s’attache à ce qu’il trouve aimable […]

Celuy qu’une beauté d’inévitable amorce

Retient dans ses liens plus de gré que de force,

Qu’il se flatte en sa peine, et tasche à prolonger

Les soucis qui le vont si doucement ronger ;

Qu’il perde rarement l’object de ce visage,

Ne destourne jamais son cœur de ceste image,

Ne se souvienne plus du jeu, ny de la Cour,

N’adore aucun des Dieux qu’apres celuy d’amour […]

Je pense que chacun auroit assez d’esprit,

Suivant le libre train que Nature prescrit.

A qui ne sçait farder, ny le cœur, ny la face,

L’impertinence mesme a souvent bonne grace :

Qui suivra son Genie, et gardera sa foy [et lui restera fidèle],

Pour vivre bien-heureux, il vivra comme moy (Viau 1621 : 82-89)

Bien qu’il ne s’agisse pas ici de l’un de ces poèmes licencieux, comme le poème d’ouverture du *Parnasse satyrique* (1622), qui valent à Viau d’être condamné à l’exil par le Parlement de Paris sous Louis XIII, le ton de cette *Satyre première* n’en est pas moins imprégné d’une forme – assez révolutionnaire pour l’époque – de glorification de la Nature. Pour bien cerner les risques de telles positions, il faut rappeler que des philosophes comme Giordano Bruno et Lucilio Vanini sont quant à eux brûlés par l’Inquisition en 1600 et en 1619 pour avoir notamment refusé les idées de transsubstantiation, de finitude physique et pour avoir défendu une conception atomiste de la matière et de l’homme, doué selon eux d’une intelligence psychique non religieuse. Pierre Gassendi est quant à lui protégé par ses profonds liens avec l’Église romaine, tandis que Galilée, malgré ses protections religieuses, sera inquiété jusqu’à sa mort pour ses théories astronomiques et surtout physiques.

La Nature devient dès lors pour certains libertins rationalistes, à la charnière des XVIe et XVIIe siècles, une instance à l’origine d’une certaine liberté humaine conçue comme un début de raison : on perçoit, en fin d’extrait, le lien entre le « libre train que Nature prescrit » et le « Génie » auquel l’individu est fidèle, cet « Ordinaire sujet » né de la plus basse et sale condition sanglante. Le poète se revendique par ailleurs d’Epicure (IVe-IIIe siècles ACN), philosophe abondamment sollicité par la philosophie libertine, matérialiste et déiste en émergence, aux côtés de Lucrèce (*De rerum natura*, Ier siècle ACN). On peut en ce sens comprendre le terme *Elemens*, au fondement d’une conception atomiste de la matière,de même que l’apparente contradiction entre la jouissance de certains plaisirs et le rejet d’autres, considérés comme plus néfastes. Le sujet humain n’est plus régi par la prédestination (selon la volonté d’un dieu extérieur au monde qu’il transcende, telle que l’enseigne la foi chrétienne), mais il se réalise, se « forme » et se développe lui-même grâce à l’intervention de son environnement matériel. Celui-ci est alors défini par des données naturelles, qui sont les règles d’un nouvel Empire terrestre : plus de « divine essence » mais une « loy » qui traverse tous les êtres.

L’analyse du discours social permet donc de comprendre en quoi le discours de Viau est à la fois encore foncièrement délimité par les conditions sociales et historiques de la production langagière (le déisme mais aussi le panthéisme d’un Baruch Spinoza qui ne sortent pas complètement de l’ordre du discours religieux, faisant de la Nature une instance transcendante toujours traversée d’une dimension mystique), mais dans le même temps à la limite du dicible et du pensable (l’athéisme émergeant, sur base de matérialisme épicurien et lucrécien, de naturalisme et de libertinage irréligieux). Il faut garder à l’esprit le contexte européen encore bien imprégné des guerres de religion, marqué par le concile de Trente (1545-1563) ainsi que par l’intense production de plaquettes destinées à condamner Viau pour outrage à la religion et aux mœurs – et, notamment, incitation à la sodomie et à l’athéisme (1623-1626). Ces documents, qui forment un véritable « événement d’écritures » dialogales (Giavarini 2018), devraient nécessairement intégrer une analyse du discours social de plus grande ampleur (à l’instar des travaux d’enquête d’Adorno et d’Angenot), afin de cerner l’ancrage, tantôt orthodoxe, tantôt hétérodoxe, de l’œuvre irrévérencieuse d’un auteur un jour à l’apogée de sa notoriété en tant que poète de Cour, l’autre jour jugé et condamné par les autorités – il mourra en 1626, d’une maladie contractée peu de temps après son enfermement et son bannissement de Paris.

Ceci étant posé, il convient de revenir sur notre remarque préalable à l’analyse du discours de Viau : se garder de tout anachronisme au profit des conditions historiques et sociales. Bien souvent, la construction d’un récit historique retenant les accusations de licence, voire de pornographie, est une conséquence des procès visant à attaquer précisément le libertinage des mœurs plutôt que le libertinage philosophique, ce dernier apparaissant comme dominant dans l’œuvre de Viau – la distinction entre libertinage de mœurs et libertinage érudit est un héritage des travaux de René Pintard (*Le Libertinage érudit dans la première moitié du XVIIe siècle*, 1943), distinction schématique qu’il est bien entendu nécessaire de dépasser. En outre, Viau se convertit au catholicisme et revient, à la fin de sa vie, sur ses emportements libertins d’une façon très critique (ces remords sont très certainement motivés par le contexte judiciaire). Enfin, le système de Cour institué dans la société française de l’époque, qui régit les belles lettres dans une organisation sociale de plus en plus marquée par l’idéologie dominante qu’est l’absolutisme royal (celui-ci amalgame autorité politique, religieuse et culturelle), détermine fortement la production littéraire d’un Viau. Ces remarques démontrent donc la nécessité d’un retour à l’*épistémè* d’une époque qui ne peut évidemment être intégralement reconstituée, au risque de tomber dans un historicisme positiviste radical, mais qui marque constamment un décalage par rapport aux lectures *a posteriori* d’une œuvre, d’autant plus problématiques qu’elles s’éloignent de l’impensé sociodiscursif d’une époque.

Il n’est ici question que de quelques *topiques* propres au discours social du premier quart du XVIIe siècle, de *présupposés cognitifs* qui ne doivent en aucun cas laisser penser qu’une complète homogénéité est à l’œuvre – toute reconstitution d’une portion de discours social est artificielle et partielle, car fondée sur quelques discours sélectionnés et, par conséquent, déformés par le prisme de la conjoncture qui l’analyse. Dans le cas de Viau, des *formations idéologiques* sont bien en concurrence, qui donneront lieu à de profondes transformations épistémiques, mais aussi politiques. Les Lumières et la Révolution ne sont pas complètement étrangères aux idées irréligieuses qui se confrontent au discours dominant du début du XVIIe siècle, mais elles en sont encore fort loin ; les mises à mort sont la preuve du risque réel que représentent ces hétérodoxies. Certains ont pointé le rôle paradoxal de Richelieu dans l’émergence d’une pensée révolutionnaire qui, par l’institution d’un absolutisme monarchique et religieux, a relégué l’aristocratie à la frivolité et a favorisé l’émergence politique et économique de la bourgeoisie. Ces modes de pensée divers, ces visions du monde sont en coprésence, en interaction dialoguée et constituent un *interdiscours* – Angenot parle d’« interaction synchronique généralisée » (Angenot 2006). Les discours de l’Inquisition, de l’Académie française, de Richelieu, de la Cour royale, de Giordano Bruno, de Théophile de Viau, de Lucilio Vanini, de Theodor Agrippa d’Aubigné ou d’Hugo Grotius (pour nous cantonner ici à l’interdiscours religieux du premier tiers du XVIIe siècle français) entrent en concurrence et en lutte dans un marché symbolique pour la suprématie discursive, pour l’*hégémonie*. Cette hégémonie, elle-même traversée de multiples discours et idéologies qui convergent vers une certaine autorité doxique, place dans l’ombre de nombreux discours subalternes, qui constituent pourtant bien ce qui est dit et pensé à une époque (dans d’autres strates que celles du pouvoir ou de l’érudition écrite).

## La progression thématique de l’énoncé : la distinction *thème/rhème*

Les différentes analyses qui ont été développées dans les chapitres précédents opèrent à chaque fois une coupe synchronique dans la diachronie des évolutions discursives. Celles-ci ne sont pas directement mises en regard l’une de l’autre dans l’analyse du discours que nous préconisons, bien que leurs différences soient perceptibles grâce à l’approche historique qui met en évidence l’unicité des périodes en même temps que leurs proximités éventuelles. L’intérêt de la linguistique énonciativiste réside dans l’universalité de la plupart de ses outils et catégories, qui peuvent être mobilisés pour percer à jour le fonctionnement intrinsèque d’une parole située. Les contextes changent ; les pratiques restent.

Un nouveau couple notionnel, transposable dans chaque analyse synchronique, apporte une lumière sur la dynamique informationnelle, sur sa progression et sa hiérarchisation à l’intérieur d’un énoncé : le *thème* et le *rhème*. Loin de reconduire une vieille distinction grammaticale (argument-sujet/prédicat ; sujet/verbe et ses compléments ; syntagme nominal/syntagme verbal) sous l’apparence d’une terminologie nouvelle, l’opposition entre ces deux notions opère au contraire un décalage par rapport à cette tradition grammaticale. Face aux conceptions phrastiques, essentiellement syntaxiques, le binôme *thème/rhème* adopte un autre point de vue, celui de l’énoncé et de ses partis pris de focalisation dans une énonciation singulière (voir Combettes 1988 et Neveu 2000). Prenons un premier exemple schématique avant de mobiliser un nouveau discours contextualisé : les deux énoncés *Un homme vient d’être abattu en pleine rue* et *Le tueur en série a encore frappé*. Chacun renvoie, sur le plan sémantique, à une réalité fort proche (« la mort d’un homme »). Sur le plan syntaxique, la structure est analogue : SN+SV (avec SNP en adjoint dans le premier cas, avec un Adv dans le second) ou Argument-Sujet/Prédicat. Par contre, d’un point de vue énonciatif, les choses sont radicalement différentes. La focale est d’abord mise sur *Un homme* dans le premier énoncé, sur *Le tueur en série* dans le second : il s’agit du thème, information première et présupposée sur le plan de la hiérarchisation dynamique du message énoncé. Une information seconde est ensuite ajoutée à ce thème ; il s’agit de l’élément le plus important, de l’information qui s’ajoute mais qui est hiérarchiquement la plus riche : c’est le rhème. Dans le premier énoncé, il s’agit de *vient d’être abattu en pleine rue*; dans le second de *a encore frappé*. L’effet de cette distinction est l’orientation du regard énonciatif sur des éléments radicalement différents (la victime ou l’assassin, le résultat ou la cause de la mise à mort), orientation qui montre le parti pris d’un sujet à l’origine de l’énonciation de cet énoncé. On constate en ce sens que la voix passive, loin d’être une scolaire transposition morphosyntaxique (le sujet devient complément d’agent, tandis que le CDV devient sujet), est en réalité un parti pris énonciatif.

Il serait d’ailleurs intéressant d’analyser plusieurs titres d’œuvres littéraires pour en évaluer la dynamique informationnelle et les effets de focalisation qu’ils supposent et induisent. Ainsi, nombreux sont les romans qui se structurent autour d’un thème seul dont le rhème suppose la lecture de l’histoire narrée : *Les Rougon-Macquart* (Zola), *Madame Bovary* (Flaubert), *La Petite Fadette* (Sand), *La femme de Gilles* (Bourdouxhe), *Un mâle* (Lemonnier), *L’événement* (Ernaux), *V13* (Carrère), etc. A l’inverse, certaines œuvres sont rhématiques, c’est-à-dire qu’elle annoncent, de façon plus ou moins métaphorique et synthétique, ce qui sera le cœur du propos relativement à des thèmes divers : *Voyage au bout de la nuit* (Céline), *À la recherche du temps perdu* (Proust), *À la recherche de Marie* (Bourdouxhe), *L’Odyssée* (Homère) ou encore *Les liaisons dangereuses* (Choderlos de Laclos). Ces syntagmes correspondent en effet à une forme de synthèse des actions essentielles posées par les sujets de l’histoire : le voyage d’un soldat perdu et errant, la recherche de soi, la recherche de l’écriture et d’une mémoire en voie de disparition, l’avènement du libertinage, etc. *A contrario*, les titres thématiques traitent de l’information première, celle qui est présupposée pour que les actions rhématiques puissent ensuite advenir : une famille du Second Empire, une petite-bourgeoise de province, une femme réduite à sa condition maritale, etc. Relevons enfin un troisième cas de figure plus rare, celui des titres comportant thème et rhème. On retrouve cette pratique surtout dans les titres de bandes dessinées ou les albums de jeunesse : *Tintin au pays des soviets* (Hergé), *Je suis une légende* (Matheson), *Je veux un chien* (Crowther), etc. Mais des romans fonctionnent également de la sorte : *Claudine à l’école*, *Claudine à Paris*, *Claudine en ménage* et *Claudine s’en va* (Colette), *La Légende et les Aventures héroïques, joyeuses et glorieuses d’Ulenspiegel et de Lamme Goedzak au Pays de Flandres et ailleurs* (De Coster), *Tu ne t’aimes pas* (Nathalie Sarraute), *Tous les hommes sont mortels* (Beauvoir) ou *Tandis que j’agonise* (William Faulkner). Bien entendu, cette lecture est incomplète puisqu’elle ne mobilise pas l’énorme masse d’implicite, de sens allusif et hautement figural contenu dans les titres d’œuvres. Si ces énoncés comportent bien un thème et un rhème, ils ne sont pas pour autant représentatifs d’une synthèse des thèmes et des rhèmes du propos de l’ouvrage.

L’enjeu majeur de l’étude de la progression thématique sous l’angle de la distinction thème/rhème réside dans l’analyse de la cohésion anaphorique et dans la rigueur argumentative d’un propos, qui peut expliciter ou non l’enchainement logique entre chacune des idées nécessaires au développement (voir *infra* la notion de présupposition).

Pour illustrer cette question, il est intéressant de mobiliser le discours du principal représentant de la rhétorique argumentative à l’origine de la longue tradition rhétorique depuis l’Antiquité jusqu’au XXIe siècle, Aristote – voir à ce propos le troisième chapitre de l’ouvrage qui porte en grande majorité sur l’héritage de la rhétorique aristotélicienne. Dans ses *Politiques*, il expose une argumentation à propos de la notion de propriété, qu’il conçoit selon une juste mesure entre propriété collective et propriété privée. Évoquant l’existence de formes de « communisme », l’auteur s’en distingue sans toutefois en nier les principes essentiels.

De nouveau, il faut ici se garder de toute méprise anachronique, certains ayant fait d’Aristote un libéral modéré ou un anti-communiste avant l’heure. La société dans laquelle il évolue est trop radicalement différente pour pouvoir tenter quelque analogie sans tomber dans le grotesque – esclaves, femmes et enfants conçus comme objets de propriété, contexte des cités en lutte avec leurs singularités politiques, absence de réel État, paganisme, rapports de classe extrêmement différents de l’époque contemporaine, idéalisme philosophique, etc. Il faut d’ailleurs noter toute l’importance que Marx attribue à Aristote dans son premier livre du *Capital* (1867), précisément à propos de ses analyses de la valeur de la marchandise – c’est la chrématistique aristotélicienne, pionnière des analyses économiques. En raison de la singularité conjoncturelle dans laquelle il évolue (étrangère au mode de production capitaliste et à la notion de propriété de production), le rhétoricien stagirique ne pouvait entrevoir la nécessité de penser la valeur du travail et l’aliénation que vit l’esclave. C’est là une critique adressée par Marx, lui qui évolue dans une conjoncture tout à fait propice au dévoilement critique du rapport entre la valeur de la marchandise et la valeur du travail. Bien que la traduction française des *Politiques* utilise le terme *communisme*, il serait erroné d’y investir la signification qu’il acquiert à partir de la fin du XVIIIe siècle – chez les premiers socialistes utopistes ou les pionniers d’un républicanisme radical dans l’héritage des Lumières, dont Jacques Roux, Gracchus Babeuf ou Jacques-René Hébert, bien avant K. Marx.

Plus précisément, Aristote s’inscrit dans un dialogue avec les pensées de Socrate et de Platon et avec l’œuvre majeure de ce dernier, *La République*. Leur dialogue consiste à savoir quelles sont les limites de la propriété privée et de la propriété collective, sur le plan strictement familial et patrimonial – Aristote admet d’ailleurs une limite à la propriété privée individuelle, de même qu’un contrôle des naissances. Cette pensée est en soi radicalement différente du libéralisme moderne et, *in fine*, pas si étrangère à l’idée de communisme, qui ne nie pas la nécessité d’une propriété individuelle (limitée) mais qui réfute la propriété de production détentrice d’autrui – Aristote pointe la nécessité d’une vie digne et non misérable, ce qui limite selon lui la liberté de chacun d’étendre sa propriété (Aristote 2015 : 175).

En outre, la pensée d’Aristote puise dans le monde sublunaire les conditions pour une induction fondée sur le primat de l’observation et de l’expérience. Sa conception d’une raison logique, dialectique et méthodique contraste donc avec la conception socratico-platonicienne d’une vérité qui se donne d’en-haut au philosophe par une forme d’inspiration (c’est l’enthousiasme). Analysant les différents modèles de cités, le Stagirique ne peut voir sa pensée calquée comme une théorie détachée de la pratique politique et sociale qu’elle ausculte, raison pour lesquelles les qualificatifs de *communisme*, *libéralisme* ou *rationalisme* posent d’amples problèmes.

### Aristote, *Politiques* (vers 330-320 ACN)

[…] en ce qui concerne la propriété, même si enfants et femmes ne sont pas communs comme c’est en fait le cas chez tous les peuples, la question se pose de savoir si la meilleure solution c’est la possession et l’usage communs des biens. Voici les cas possibles : ou le foncier est privé mais les produits sont mis et consommés en commun (c’est ce que font certaines peuplades) ; ou, au contraire, la terre est commune et on la travaille en commun, mais les produits en seront partagés pour l’usage de chacun (on dit que certains peuples barbares pratiquent cette sorte de communisme) ; ou le foncier et ses produits sont également communs.

Si ceux qui cultivent la terre ne sont pas les citoyens, le problème sera différent et plus facile à résoudre, mais quand les citoyens travaillent pour leur propre compte, la question de la propriété soulèvera plus de difficultés. Si, en effet, les profits et les peines ne sont pas répartis également mais le sont inégalement, il s’élèvera nécessairement des récriminations à l’encontre de ceux qui reçoivent beaucoup de profits au prix de peu de peine de la part de ceux qui reçoivent moins pour plus de peine. D’une manière générale, vivre ensemble et notamment mettre en commun tous les biens de ce monde, c’est difficile, surtout dans ce domaine. […] (Aristote 2015 : 164-165)

Le début de cet extrait est structuré par ce qu’il convient de nommer une *progression à thème dérivé*, c’est-à-dire une progression organisée autour d’un archithème – *la question de la propriété* – décliné en sous-thèmes : les trois cas possibles d’organisation de la propriété, à savoir une propriété privée à usage commun, une propriété commune à usage privé ou une propriété commune à usage commun. Le rhème de l’archithème est la valeur de la propriété commune ou privée de façon générale, tandis que les rhèmes de chaque sous-thème sont déclinés selon le caractère privé ou commun des biens et usages : (i) *foncier* (thème a) => *privé* (rhème a) *mais produits* (thème b) => *communs* (rhème b), (ii) *terre* (thème c) => *commune* (rhème c) *mais produits* (thème d) *pour l’usage de chacun* (rhème d), (iii) *le foncier et ses produits* (thème e) => *également communs* (rhème e). Un élément hautement idéologique, placé dans la proposition circonstancielle à valeur de concession (*même si*), se révèle dans l’implicite concernant les *femmes* et les *enfants*, considérés comme *propriétés* par présupposition (en effet, on ne peut pas observer de logique *thème/rhème* explicite à ce propos). La question du caractère commun ou privé des femmes et des enfants relève en réalité d’un dialogue avec Socrate et Platon, qui suggèrent de sortir du noyau strictement familial au profit d’une société idéale unifiée : c’est là l’unité commune de la République platonicienne. Une pensée naturaliste et essentialiste traverse très profondément les œuvres philosophiques des Ve et IVe siècles ACN, plus encore celle d’Aristote que de Platon.

### Platon, *La République* (vers 380-370 ACN)

Les femmes de nos guerriers seront communes toutes à tous : aucune d’elles n’habitera en particulier avec aucun d’eux ; de même les enfants seront communs, et les parents ne connaîtront pas leurs enfants ni ceux-ci leurs parents.

Voilà qui est de bien plus belle taille que le reste sous le rapport de l’invraisemblance, et qui sera difficilement estimé possible et avantageux !

Je ne pense pas qu’on puisse contester, en ce qui concerne l’avantage, que la communauté des femmes et des enfants ne soit un très grand bien, si elle est réalisable ; mais je crois qu’au sujet de sa possibilité on peut élever longue contestation (Platon 1966 : 173).

Cet extrait de *La République* explicite la proposition implicite des *Politiques* d’Aristote qui y recourent de façon allusive (voir *infra* le chapitre consacré aux mécanismes d’allo-attribution implicite). On observe donc, dans ce dernier extrait, une nouvelle forme de progression thématique qui rend possible la compréhension de la progression thématique chez Aristote, sans toutefois recourir à une explicitation de l’analogie entre « possession » de *femmes*, d’*enfants* et de *biens* (voir à ce propos Platon 1966 : 167)*.* Les choses sont d’ailleurs plus complexes tant dans la pensée de Platon que d’Aristote : Socrate et Platon suggèrent d’ailleurs d’extraire les femmes de la propriété privée des hommes et, malgré leur « différence de nature », de rendre possible l’égalité de leurs fonctions, s’orientant vers une forme d’égalitarisme éducationnel, certes encore rigoureusement naturaliste. *Les femmes* (thème a), sont considérées comme *communes à tous* (rhème a), au même titre que les enfants (thème b). Précisons que la singularité de ce discours réside dans son caractère dialogué, parcouru d’un fort embrayage énonciatif (voir à ce propos la deuxième partie de ce premier chapitre), ce qui entraîne une progression thématique croisée mais non moins unifiée à l’intérieur d’une même conversation philosophique – celle entre Socrate et Glaucon. Les deux derniers paragraphes sont consacrés à la validité morale de ce que propose le premier : la proposition de Socrate (thème c) est jugée, par périphrase, comme invraisemblable (rhème c), impossible et inavantageuse (rhème d avec reprise du thème c par le pronom relatif *qui*) par Glaucon, ce que réfute partiellement Socrate. En effet, selon lui, l’idée d’une *communauté des femmes et des enfants* (thème d) serait *un très grand bien* (rhème e), bien que la possibilité d’une telle mesure (thème e) soit fort contestable (rhème f).

L’intérêt de ces deux analyses des œuvres d’Aristote et de Platon est de pointer la manière dont chacun met en évidence un élément au profit de l’autre – la traduction du grec vers le français pose bien entendu des difficultés majeures qui nous obligent à la prudence. Malgré un même ancrage dans le genre du discours philosophique, le raisonnement d’Aristote se distingue d’abord de celui de Platon par son type de structure : argumentatif plutôt que dialogué. Cette structure se prête davantage à une progression thématique organisée autour d’un archithème (*progression à thème dérivé*) ou d’un même thème qui se décline en se répétant (*progression à thème constant*) qu’à une *progression linéaire simple* faisant se succéder des thèmes et des rhèmes différents. Cette tripartition, qui est due à Combettes (1978 et 1988), est bien entendu extrêmement schématique et scolaire ; elle se module dans une réelle hétérogénéité, le thème pouvant d’ailleurs être implicite (voir les énoncés du type *Génial !* ou les réponses à des questions comme *Demain* et *En 1789*) ou postposé au rhème (comme dans *Délirante votre idée* ou *C’est une grève générale que les syndicats ont votée*). Ce dernier cas correspond au processus de *rhématisation* qui consiste à mettre en exergue le rhème par un procédé de focalisation : il y a donc inversion de la dynamique informationnelle où l’élément le plus important précède le thème, information présupposée. Il existe d’autre part un procédé inverse (*thématisation* ou *topicalisation*) qui place en début de phrase un élément thématique autre que le sujet grammatical pour en déployer ensuite le rhème.

### Molière, *Le Bourgeois gentilhomme* (1670)

Par exemple, dans la portion d’énoncé du *Bourgeois gentilhomme* « D’amour mourir me font, belle marquise, vos beaux yeux » (Molière), outre le jeu humoristique et cynique du Maître de Philosophie à l’égard de la « prose » de Jourdain, on peut dégager une complète inversion de la progression thématique. L’information première (thème a) concerne le SNP complément de l’infinitif (*D’amour*), qui se voit complété par plusieurs rhèmes devenant chacun leur tour le thème du rhème suivant (progression linéaire simple) : l’infinitif (*mourir*) qui complète le verbe trivalent *faire*, auquel s’ajoute, d’abord, le pronom clitique CDV (*me*), nouveau rhème, puis, au cas vocatif, un second rhème (*belle marquise*), lui-même couplé, en tant que dernier thème, à un dernier rhème : le sujet grammatical (*vos beaux yeux*).

Bien entendu, cet énoncé parodique vise précisément à montrer par l’absurde le caractère intuitif de la progression thème/rhème sur base des habitudes grammaticales. Il s’agit bien d’une dérision de la stylistique et des jeux grammaticaux dans la recherche stéréotypée d’effets pathémiques : « Monsieur Jourdain : Mais de toutes ces façons-là, laquelle est la meilleure ? Maître de Philosophie : Celle que vous avez dite : “Belle Marquise, vos beaux yeux me font mourir d’amour” » (*ibid.*). Il est à ce propos essentiel de rappeler que Molière a lu plusieurs grammairiens et philosophes du langage de son temps, dont Géraud de Cormeroy, disciple de René Descartes, protégé de Jacques-Bénigne Bossuet et auteur d’un *Discours physique de la parole* en 1666, soit quelques années à peine avant *Le Bourgeois gentilhomme* (1670). Claude Favre de Vaugelas, grammairien membre de l’Académie Française extrêmement célèbre durant la première moitié du XVIIe siècle, est également présent dans l’œuvre de Molière, qui y fait référence dans *Les Femmes savantes* (1672). Les moqueries du dramaturge à l’égard de l’institutionnalisation grandissante d’une grammaire normative, qui dénonce barbarismes et impuretés, doivent donc être bien perçues dans les passages critiques sur les discours à prétention savante, dont celui cité ci-dessus. Plus que des jeux de langage, ces passages montrent une distanciation à l’égard d’un discours dominant sur la langue et sur le style noble des belles lettres. Adepte des barbarismes, des sociolectes, intense créateur lexical, Molière n’est en aucun cas un auteur consensuel au XVIIe siècle. Critiqué par Jean de la Bruyère et par Nicolas Boileau pour les impuretés de son style et son comique outrancier, il choque par l’étendue des usages langagiers qu’il retranscrit, à une époque marquée par la normalisation et l’uniformisation grammaticales.

Revenons aux possibilités d’une rupture de la linéarité classique entre le thème et le rhème et aux effets de focalisation induits par ces procédés. Tout locuteur passe toujours sous silence certaines informations, qui sont soit présupposées, sous-entendues, évoquées sous la forme d’une allusion ou d’une figure de rhétorique (voir *infra*). Le deuxième paragraphe de l’extrait des *Politiques* d’Aristote que nous avons cité est un exemple de cette hétérogénéité thématique. Ceci étant, on peut pointer le fait qu’Aristote, dans cet extrait, parte du thème de la *propriété* pour en comprendre les différentes substances politiques, tandis que Platon part de la communauté des *femmes* pour en interroger le statut, ce qui change complètement l’orientation énonciative. Le fait qu’Aristote rende implicite et allusif le questionnement sur la communauté des femmes et des enfants, en présupposant leur statut de propriété, contraste avec la longue explicitation de Platon par la bouche de Socrate, dont l’extrait cité n’est qu’une petite section. L’auteur de la *République* interroge véritablement le statut et la nature des femmes dans la société idéale qu’il préconise, ce qui lui confère une nuance plus grande en regard de la misogynie ordinaire d’Aristote propre à son époque :

Si maintenant on fait en sorte que les femmes soient communes, mais les biens propres, qui tiendra la maison comme les hommes s’occupent des champs ? Et d’ailleurs qui le fera si à la fois les biens et les femmes des paysans sont communs ? La comparaison avec les bêtes pour établir que les femmes doivent avoir les mêmes fonctions que les hommes est étrange : les bêtes, elles, n’ont pas de maison à tenir (Aristote 2015 :171).

Aristote ne réfute pas ici la comparaison entre *femmes* et *bêtes* au nom d’une différence de nature, mais de fonction (*tenir une maison*), qu’il considère certes comme faisant partie de la nature des femmes, à l’inverse de Socrate et Platon qui rompent en partie avec cet essentialisme primaire. Nous ne pouvons tirer ici de plus amples conclusions sur la teneur idéologique des œuvres respectives d’Aristote et de Platon, dont il conviendrait de mobiliser l’œuvre entière, mais il nous reste à rappeler l’ancrage de ces pensées dans un contexte extrêmement différent du nôtre, traversé de structures politiques, sociales, culturelles, économiques, religieuses et morales totalement différentes (bref d’une *épistémè* historique). Ceci ne doit pas occulter le socle très nettement patriarcal de leur pensée, qui régit l’ensemble du discours social hégémonique propre à l’Antiquité gréco-romaine. En effet, malgré le caractère beaucoup plus égalitaire de Platon et Socrate par rapport à Aristote, ceux-là n’en restent pas moins marqués par une inégalité de nature, au fondement de leur réflexion philosophique sur la communauté des femmes. On remarque en tout cas l’incessant dialogue entre leurs œuvres qui se renvoient l’une à l’autre tantôt explicitement, tantôt implicitement.

## La présupposition comme rupture de la progression thématique

On l’a observé à propos du premier extrait des *Politiques* d’Aristote, il est fréquent qu’un locuteur n’explicite pas chacun des éléments de sa progression thématique. Certaines progressions thème-rhème peuvent être entièrement implicites et, par conséquent, se révéler difficiles à identifier et à analyser. Toutefois, ces implicites, qu’ils soient conscients ou inconscients, font bel et bien partie du discours et relèvent de la responsabilité du locuteur. Le type d’implicite codé en langue est qualifié de *présupposition*. Il concerne un cas singulier de non explicitation d’éléments par le recours à des formulations – souvent syntagmatiques – qui camouflent derrière elles des informations *présupposées*. Par exemple, dans un énoncé comme *La diminution du chômage est un indicateur positif*, le syntagme *La diminution du chômage* est une présupposition qui dissimule la progression thématique *Le chômage diminue*, qui en est dès lors le présupposé. De même, dans un énoncé comme *Les médias doivent cesser de colporter les mensonges des élus Démocrates*, l’utilisation de la valeur aspectuelle de l’arrêt dans la locution verbale *doivent cesser de* présuppose que *les médias* ont *commencé* cette action et qu’elle a duré. En outre, le pluriel englobant et généralisant pour *Les médias* et *des élus Démocrates* présuppose leur homogénéité de groupe.

Partons, pour déceler le pouvoir de la présupposition dans les discours politiques, de la prise de parole de Simone Veil devant l’Assemblée nationale de France le 26 novembre 1974, comme en réponse à l’imaginaire antique qui vient d’être mobilisé avec Platon et Aristote. Ce discours est prononcé à un moment charnière de l’histoire politique française, qui est sur le point de faire entrer dans la loi la dépénalisation de l’interruption volontaire de grossesse pour les femmes, dans un cadre légal précis. Loin de la misogynie d’un Aristote (dont le contexte est incomparable), malgré les attaques virulentes de certains députés de la droite catholique, le contexte français des années 1970 a rendu possible l’émergence de discours qui rompent avec la tradition de l’enfermement du corps des femmes. La contestation sociale, celle ayant émergé dans la préparation et à la suite des événements de Mai 1968, a contribué à orienter les débats politiques. La constitution du MLF (Mouvement de Libération des Femmes) entre la fin des années 1960 et le début des années 1970 ainsi que l’émergence de revues intellectuelles – comme *Le Torchon brûle*, les *Cahiers du GRIF*, *Le Quotidien des femmes* ou *Sorcières* – sont des données centrales pour comprendre l’ancrage sociohistorique du discours de Veil, qui n’est certes pas représentatif de la radicalité de certains des collectifs cités.

### Simone Veil, *Discours à l’Assemblée nationale sur la dépénalisation de l’interruption volontaire de grossesse* (1974)

[…] Nous pensons ainsi [par la loi sur la dépénalisation de l’interruption volontaire de grossesse] répondre au désir conscient ou inconscient de toutes les femmes qui se trouvent dans cette situation d’angoisse si bien décrite et analysée par certaines des personnalités que votre Commission spéciale a entendues au cours de l’automne 1973. Actuellement, celles qui se trouvent dans cette situation de détresse, qui s’en préoccupe ? La loi les rejette non seulement dans l’opprobre, la honte et la solitude, mais aussi dans l’anonymat et l’angoisse des poursuites. Contraintes de cacher leur état, trop souvent elles ne trouvent personne pour les écouter, les éclairer et leur apporter un appui et une protection […] (Veil 1974).

Cet extrait s’ouvre sur une première présupposition importante contenue dans le syntagme *désir conscient ou inconscient de toutes les femmes dans cette situation d’angoisse*. On constate alors qu’une tournure syntaxique telle que SN+SNP fonctionne très souvent comme présupposition, le présupposé étant contenu dans le SNP qui est dès lors le complément du nom du SN précédent. Dans ce cas, la progression thématique présupposée correspond aux énoncés suivants : *les femmes sont dans une situation d’angoisse lorsqu’elles sont confrontées à l’avortement* et *toutes celles-ci éprouvent un désir conscient ou inconscient* – on constate dans ce cas qu’un présupposé correspond à chaque SNP imbriqué dans le précédent syntagme*.* Une autre structure syntaxique permet de construire la présupposition, à savoir SN+Prop relative (déterminative et non explicative), qui agit également comme complément (déterminatif) du nom. Ainsi, *celles qui se trouvent dans cette situation de détresse* présuppose l’effectivité que certaines femmes se trouvent dans une situation de détresse.

Plus encore, chaque terme utilisé dans un énoncé présuppose son existence, ce qui oriente plus implicitement encore le regard énonciatif vers certains objets, notions, idées et référents plutôt que d’autres. C’est le cas, dans ce discours traversé de psychologisme, des sentiments éprouvés par les femmes : *situation d’angoisse*, *détresse*, *opprobre*, *honte*, *solitude*, *anonymat* et *angoisse des poursuites* (qui présuppose qu’*il existe des poursuites qui créent une angoisse*). Vient s’ajouter à ces présupposés émotionnels l’évidence de l’attitude à adopter à leur égard : *elles ne trouvent personne pour les écouter, les éclairer et leur apporter un appui et une protection.* Cette portion présuppose que *les femmes confrontées à un avortement ont besoin d’être écoutées, éclairées, appuyées et protégées*, ce qui reconduit une forme de bienveillance hétéronome, d’assistance extérieure, étrangère à une réelle autonomie politique ou sociale des femmes, de la distance qui les sépare encore de la totale liberté de disposer de leur corps.

Il n’est en aucun cas question de poser un jugement sur l’orientation idéologique de ce discours mais plutôt d’en dévoiler l’implicite idéologique contenu dans les présuppositions (c’est le propre de l’analyse critique et non dogmatique des discours). Le propos de cet énoncé, qui rompt de manière assez radicale avec le discours essentialisant et punitif à l’égard de l’IVG, ne délaisse pas pour autant une forme de moralisme et de psychologisme affectif très souvent associé aux femmes, dans une logique d’assistance, d’aide et de protection. La question rhétorique *qui s’en préoccupe ?* est d’ailleurs absolument révélatrice de l’orientation de la locutrice, qui pose comme une évidence (c’est le rôle de la question rhétorique) la nécessité de se préoccuper du sort des femmes confrontées à l’IVG. Bien entendu, ce premier moment légaliste de reconnaissance et d’assistance est nécessaire dans la transformation du discours sur l’IVG : il est le fruit d’une époque qui, pour pouvoir entendre la radicalité d’une totale liberté de choix et la liberté morale et politique des femmes à disposer de leur corps (discours de certaines communautés occidentales au XXIe siècle, par ailleurs perceptible dans les prises de position des revues féministes citées ci-dessus), doit nécessairement passer par une déterritorialisation de son discours social (voir *supra* le troisième chapitre). Il est à noter que ces discours ne sont pas audibles pour toutes les communautés idéologiques de locuteurs à un moment de l’histoire discursive – il suffirait de comparer, en synchronie, les discours de Veil, de la revue *Sorcières*, de la revue chrétienne modérée *Esprit* et de la revue catholique traditionnaliste *Itinéraires* – et qu’ils clivent plus ou moins fortement certains ensembles discursifs à l’intérieur même du discours social. Il n’existe en outre pas de logique *évolutive* du discours qui s’orienterait *de facto* vers une augmentation des droits et libertés – l’histoire des droits des femmes, malgré des avancées significatives, est un bon exemple de ce principe non évolutif et des possibilités de marche-arrière (voir à ce propos Fraisse 1998 et Franck 2021a et b).

### Madeleine Bourdouxhe, *Mantoue est trop loin* (1956)

Un extrait du roman de Madeleine Bourdouxhe publié posthume, *Mantoue est trop loin*, gagne à être lu sous l’angle des présuppositions thématiques afin d’en évaluer la puissance d’évocation rhétorique. Refusé par Gallimard en 1956, certainement en réponse au refus de l’autrice de publier *À la recherche de Marie* chez un éditeur sous mainmise nazie en 1944, ce roman paru en 2019 est d’une très grande richesse narrative et énonciative. La narratrice s’y déploie et s’y affirme progressivement dans une recherche intime et formelle. Un extrait de *Mantoue* montre particulièrement bien la création d’images par le recours à des syntagmes nominaux qui fonctionnent comme des présuppositions (grâce à l’association d’un nom et d’un adjectif ou, plus encore, d’un SN et d’un SNP). Les effets produits par ces présuppositions, s’ils relèvent bien d’une orientation du regard et d’une préfiguration de la perception du sujet lecteur, sont avant tout au service d’une poétique particulière. Celle-ci vise à construire des représentations par associations d’idées, à mettre en forme le réel sous le prisme du regard de la narratrice qui agence son monde par sa parole, en croisant deux isotopies : le malheur tragique et la tendresse amoureuse. Cette association de deux *isotopies* contradictoires, par l’entremise d’une subjectivité qui s’assume, s’opère majoritairement dans les présuppositions, ce qui participe à l’orientation d’un regard dual, ambivalent, en crise :

Autour de moi, toute chose fut soudain hostile, repoussante. Lèvres de femme, main posée sur un bras replié, rire ou parole, et tout geste quotidien prirent allure du malheur, comme si je m’étais trouvée au centre de je ne savais quelle tragédie et sans la chaleur d’aucun regard. J’étais jetée dans une solitude dont la froideur et l’immobilité étaient telles que seule la mort lui ressemblait. Ainsi de l’effroi qui saisit l’âme tout entière quand le regard non prévenu se pose sur un corps privé de vie. Ce n’était pourtant que la première rupture après la première tendresse, et le cœur se vide à mesure que se répète le déchirement.

Mais à quoi donc pense la femme folle au cœur de glace ? Je sais bien que ce n’est plus d’Alci que je parle. Et c’est ce couple dans la forêt que je vois.

Était-ce durant un bel été, ou bien les tendresses des regards se croisaient-elles au-dessus des jacinthes du printemps ? Était-ce dans les feuillages ou dans des branches dégarnies que l’air résonnait de cris d’oiseaux ? Mais je ne retrouve mémoire du monde que dans la mesure où la clarté du jour blessait la nuit désespérée de leur cœur, dans la mesure où les troubles de la ville heurtaient à l’accord de leur amour. Ils s’aimèrent dans les famines, dans les maisons, délaissées, et leurs regards ne montraient que sérénité, levés vers les hauts bombardiers qui jetaient des trajectoires blanches et magnifiques. Ils s’aimèrent dans la pourriture d’une ville portuaire, une ville vénéneuse où le sel des désespoirs altère à jamais les lèvres (Bourdouxhe 2019 : 76-77).

Cet extrait s’ouvre sur une explicitation de la progression thématique à l’œuvre entre le monde ambiant, qui environne la narratrice (« autour de moi, toute chose ») et leurs qualités exprimées sur le mode de la prédication attributive. Les adjectifs qualificatifs *hostile* et *repoussante* viennent connoter un réel en tant que subjectivèmes et expriment par là-même le regard subjectif qui capte ce réel. Par contraste, la suite de l’énoncé utilise des présuppositions dans les syntagmes nominaux placés en position de thème *lèvres de femme*, *main posée* *sur un* *bras replié*, *rire ou parole* et *tout geste quotidien*. En effet, ces unités relèvent d’un découpage, partial et partiel, du syntagme précédent *toute chose* et, plus encore, associent des adjectifs et des SNP au sein même du thème : « les lèvres qui intéressent la narratrice sont celles des femmes », « un bras se replie » et « une main se pose sur lui », « les rires sont associés aux paroles », « les choses hostiles et repoussantes concernent les gestes quotidiens ». S’il ne s’agit pas ici d’une présupposition au sens strict, qui rend implicite un mécanisme de pensée logico-argumentatif comme dans les extrait de Veil et d’Aristote analysés ci-dessus (voir Kleiber 2012), on peut relever dans le simple ancrage d’éléments informationnels situés dans le thème une délimitation préalable de la réalité décrite.

Plus encore, la proposition relative *dont l’immobilité et la froideur étaient telles* est une présupposition du lien entre, d’une part, ces deux noms exprimant une qualité et, d’autre part, le nom *solitude* sur lequel ils portent. Bien que ces qualités soient explicitées, l’utilisation du relatif présuppose l’évidence de leur relation : « la solitude est caractérisée par une immobilité et par une froideur ». La comparaison entre la solitude et la mort participe finalement du développement de l’isotopie délimitée plus haut, celle du malheur tragique. C’est le même procédé à l’œuvre entre la relative *qui saisit l’âme tout entière* et *l’effroi* qui reconduit le premier rapprochement entre cette isotopie du malheur tragique et celle de la tendresse amoureuse en sollicitant le terme connoté *âme* associé à l’idée de solitude, premier *topos* romantique. Un renversement de la progression isotopique s’opère par rapport à la deuxième phrase de l’énoncé, qui associait les attributs corporels et sensuels (*lèvre*, *bras*, *mains*, *rire*, *parole*, *geste*) au *malheur* et à la *tragédie*: cette fois c’est d’abord *l’effroi* que la narratrice explicite avant de le particulariser par *l’âme tout entière* qu’il *saisit*. La dernière phrase du premier paragraphe vient consacrer cette fusion isotopique en joignant *première rupture* et *première tendresse* ainsi que *le cœur* et *le déchirement*.

Un syntagme nominal, central dans l’extrait, fonctionne sur base d’une présupposition métaphorique des liens entre les deux isotopies : *la femme folle au cœur de glace*. Foncièrement doubles, les femmes dans l’œuvre de Bourdouxhe, ses narratrices plus encore que ses personnages, oscillent entre ce qu’elles sont et ce qu’elles deviennent, entre leur condition assignée et leur libre affirmation : « j’étais double » (*ibid.*). Cette dualité est contenue dans notre extrait au travers de la double isotopie qui reproduit une forme d’essentialisation sentimentale, teintée d’une *doxa* romantique, tout en la tenant à distance par un mouvement de négation critique – c’est le cas dès *La Femme de Gilles* en 1937 puis dans *À la recherche de Marie* en 1943. Elisa, « Femme de », « jalouse » mais « femme en constante interrogation quant à cette condition » au destin tragique (*La Femme de Gilles*) ; Marie, « femme bourgeoise » mais « intellectuelle » en lutte avec la misogynie ordinaire de sa classe (*À la recherche de Marie*) ; Hilda, « femme chevalière » et Alci, « femme moderne » observées par une narratrice dans un développement intérieur, suivant une profonde introspection (*Mantoue*). La narratrice bourdouxhienne, fort discrète dans la narration du premier roman de 1937 (apparence d’un effacement énonciatif), se déploie dans l’œuvre de 1943 pour affirmer sa subjectivité en crise dans le texte achevé en 1956. Et cette crise est perceptible dans le syntagme *la femme folle au cœur de glace* qui présuppose l’observation d’un rapport entre une folie (assignation d’une condition féminine irrationnelle) et la froideur sentimentale (prise de distance par rapport à l’assignation d’irrationalité).

Cette dualité peut enfin être encore davantage perçue dans l’opposition entre deux catégories de SNP fonctionnant sur des présuppositions : on relèvera, d’une part, l’évocation poétique, à la limite du stéréotype (toujours romantico-poétique), d’images bucoliques – *les tendresses des regards*, *des jacinthes du printemps*, *cris d’oiseaux*, *clarté du jour*, *l’accord de leur amour* – et, d’autre part, la noirceur du monde dépeint – *la nuit désespérée de leur cœur*, *les troubles de la ville*, *la pourriture d’une ville portuaire*, *le sel des désespoirs*. Cette dualité fonctionne donc comme la figuration d’un rapport ambivalent au monde et à la relation amoureuse (*ce couple dans la forêt que je vois*). La dernière phrase, enfin, fonctionne comme une réponse à la mise en exergue des lèvres de femme en début d’extrait : *Ils s’aimèrent dans la pourriture d’une ville portuaire, une ville vénéneuse où le sel des désespoirs altère à jamais les lèvres.* De nouveau, les syntagmes *la pourriture d’une ville portuaire* et *le* *sel des désespoirs* créent, par leur présupposition, l’institutionnalisation d’une évocation métaphorique : « une ville portuaire développe de la pourriture » et « les désespoirs produits par le venin de cette ville maritime créent du sel ». L’altération du sujet sous l’action de sa situation, *ces villes mutilantes*, est comme la marque d’un contexte qui se grave négativement sur les individus, sur leur conscience, sur leur condition. Cette conjoncture n’empêche nullement l’action des sujets qui, au contraire, continuent de vivre dans la négativité de ce monde tragique : *Ils s’aimèrent.* L’œuvre de Bourdouxhe voit évoluer des femmes toujours « en situation » – nous l’avons montré à la suite de Paul Aron (Aron 2011 : 167-170, Franck 2022b et Franck 2023) –, mais ces femmes prennent acte des contraintes que crée cette situation en en retranscrivant tout le contexte historique et social : le monde ouvrier sidérurgique dans une province belge industrialisée dans les années 1920-1930 (*La Femme de Gilles*), le contexte culturel et intellectuel de la capitale française au début des années 1940 (*À la recherche de Marie*) ou encore l’après-guerre, les ruines de la Shoah et le difficile redéploiement d’une pensée des femmes sur les femmes (*Mantoue est trop loin*).

L’autrice conçoit dès lors son œuvre comme étant toujours en lien avec un discours social, avec une époque qu’elle pense et qui la pense ; sa liberté formelle est toujours contrainte, déterminée, aux prises avec sa situation. La *doxa* romantique, irrationnelle et sentimentale reproduite dans certaines présuppositions construisant des images métaphoriques, autant positives que négatives, démontre la prégnance encore bien réelle de certains *topoï*, plus encore à propos des supposées conditions féminines dans les décennies 1940-1950 – Beauvoir parle, dans le *Deuxième sexe* (1949 : 58), de Bourdouxhe comme d’une autrice inscrite dans une poésie des travaux ménagers, ce qui passe à côté de l’ironie extrêmement présente chez la romancière. Dans le même temps, les narratrices tiennent à distance cette *doxa* par un travail énonciatif au sein duquel la subjectivité prend position par rapport à cette réception doxique du monde : *comme si je m’étais trouvée*, *J’étais jetée*, *je sais bien que*, *je vois*, etc. Les formulations sous forme de questions – *Était-ce* – ainsi que les mises en opposition de points de vue par la conjonction de coordination *mais* illustrent plus encore cette intervention subjective de la narratrice sur la réalité dépeinte. L’œuvre de Bourdouxhe est donc foncièrement inscrite dans son discours social, dont elle retranscrit un impensé tout en y insufflant, par l’affirmation de subjectivités féminines historiquement situées, un premier déplacement critique.

### Monique Wittig, *Les Guérillères* (1969)

## Allo-attributions explicites et implicites : du locuteur à l’énonciateur

Nous avons vu que la présupposition implicite dans l’ordre de la progression thématique créait des effets énonciatifs et rhétoriques – nous reviendrons plus précisément sur ce second type d’effets dans le troisième chapitre. Un autre procédé énonciatif oriente le regard de l’*énonciataire* lorsque l’*énonciateur* reprend, reformule ou fait allusion aux propos d’autrui. Recourir à une parole rapportée, créer un dialogue explicite ou implicite entraîne *de facto* des traitements différentiels, potentiellement hiérarchisés, de la part du locuteur à l’origine de l’allo-attribution. Ce *locuteur* peut-être un narrateur dans le cas du type narratif, il peut être une instance réelle dans les discours non fictionnels. Dans tous les cas, le locuteur qui prend la parole, qui use de sa voix pour la distribuer à d’autres, orchestre des points de vue, qui sont du ressort des *énonciateurs*. L’énonciateur à l’origine du point de vue peut correspondre au locuteur, dans le cas d’un embrayage explicite et d’une adéquation entre la voix et le point de vue exprimé. Mais le locuteur peut laisser s’exprimer d’autres points de vue auxquels il adhère ou qu’il tient au contraire à distance. Il peut enfin laisser des traces de son propre point de vue dans les énoncés de tiers qu’il reprend plus ou moins « fidèlement » – nous reviendrons sur cette idée très problématique de fidélité dans le cadre des discours rapportés.

Pour bien comprendre la distinction entre locuteur et énonciateur ainsi que les diverses formes d’allo-attribution explicite et implicite, ce chapitre se focalise sur trois discours parus la même année, en 1862, et qui relèvent de genres différents : un essai historiographique très littéraire avec *La Sorcière* de Jules Michelet, un roman social avec *Les Misérables* de Victor Hugo et un roman réaliste d’apparence historique, teinté de conte orientaliste et d’épopée militaire avec *Salammbô* de Gustave Flaubert. Tous trois s’inscrivent dans un même discours social qui appréhende les femmes considérées comme « déviantes » au travers d’un prisme moralisateur et essentialisant, celui des conventions bourgeoises – mythe de la femme dévouée, subalterne, pure, monnayable et bigote opposé à celui de la femme débauchée, irrationnelle, obscure, indocile et, par conséquent, satanique. Tous trois réfutent plus ou moins ce dualisme en interrogeant les conventions de leur société grâce à un traitement énonciatif original, très souvent ironique et cynique. La moquerie de la stéréotypie sociale[[31]](#footnote-31) se réalise de façon plus ou moins voilée et allégorique, en recourant soit à une temporalité éloignée (les guerres puniques chez Flaubert, la fin du Moyen Âge français chez Michelet), soit au cadre de la société bourgeoise du XIXe siècle, certes avec un décalage de plusieurs décennies (Hugo).

### Jules Michelet, *La Sorcière* (1862)

De tous côtés, périls et gains. Nulle situation plus horriblement corruptrice. Les sorcières elles-mêmes ne niaient pas les absurdes puissances que le peuple leur attribuait. Elles avouaient qu’avec une poupée percée d’aiguilles, elles pouvaient envoûter, faire maigrir, faire périr qui elles voulaient. Elles avouaient qu’avec la mandragore, arrachée du pied du gibet (par la dent d’un chien, disaient-elles, qui ne manquait pas d’en mourir), elles pouvaient pervertir la raison, changer les hommes en bêtes, livrer les femmes aliénées et folles. Bien plus terrible encore le délire furieux de la Pomme épineuse (ou Datura) qui fait danser à mort, subir mille hontes, dont on n’a ni conscience, ni souvenir.

De là d’immenses haines, mais aussi d’extrêmes terreurs. L’auteur du *Marteau des Sorcières*, Sprenger, raconte avec effroi qu’il vit, par un temps de neige, toutes les routes étant défoncées, une misérable population, éperdue de peur, et maléficiée de maux trop réels, qui couvrait tous les abords d’une petite ville d’Allemagne. Jamais, dit-il, vous ne vîtes de si nombreux pèlerinages à Notre-Dame de grâce ou Notre-Dame des ermites. Tous ces gens, par les fondrières, clochant, se traînant, tombant, s’en allaient à la sorcière, implorer leur grâce du Diable. Quels devaient être l’orgueil et l’emportement de la vieille de voir tout ce peuple à ses pieds ! (Michelet : livre 2, chapitre 1).

Nous avons vu dans le deuxième point de ce chapitre consacré aux distinctions entre énonciation historique et énonciation discursive que la première se caractérisait par une tendance à l’effacement énonciatif. Cet énoncé montre une nouvelle fois qu’il s’agit d’une tendance très générale, voire prototypique, qui souffre de nombreuses exceptions. En effet, le point de vue énonciatif du locuteur Michelet se donne à lire dans les jugements affectifs qu’il énonce – majoritairement dans une logique ironique : *horriblement corruptrice*, *bien plus terrible encore*, *immenses haines*, *d’extrêmes terreurs* ou encore *la vieille* sont autant de syntagmes délimitant la subjectivité du locuteur premier, qui se fait dans le même temps énonciateur. Ces termes affectifs, qui sont des vecteurs de subjectivité, sont qualifiés de *subjectivèmes* ou d’*embrayeurs axiologiques*, c’est-à-dire qu’ils expriment une unité minimale de subjectivité renvoyant à un point de vue propre. Bien que toutes les classes puissent être des *subjectivèmes*, les adjectifs et les adverbes constituent la majorité d’entre eux (*horriblement*, *corruptrice*, *terrible*, *immenses*, *extrêmes*, etc.)

Mais, conjointement, s’entremêlent d’autres points de vue, dont celui des supposées sorcières, qui *ne niaient pas* (c’est bien là un verbe exprimant une subjectivité) *l’absurdité des puissances que le peuple leur attribuait*. Ici, le subjectivème *absurdité* prête à discussion : est-il le fruit du point de vue de Michelet sur ces croyances ou celui des sorcières ? L’hétérogénéité énonciative est évidente et résulte de l’entremêlement de voix que le locuteur-énonciateur premier, à savoir Michelet, orchestre sciemment. L’utilisation de l’imparfait duratif et rétrospectif ainsi que la répétition de verbes de perception permettent une immixtion dans l’esprit des énonciatrices secondes – les sorcières. Leur point de vue est représenté et inféodé, dans une *sur-énonciation*, à celui du locuteur-énonciateur premier par l’utilisation du discours indirect.

Un troisième énonciateur semble de prime abord fonctionner selon une logique de *co-énonciation*: l’effroi ressenti par Jacques Sprenger, inquisiteur du XVe siècle (moment d’une intensification des chasses aux sorcières), est bien celui que veut mettre en scène Michelet, sans toutefois adhérer à une forme de peur irrationnelle qu’il moque. Mais cette fois le point de vue est objectivé, tenu à distance, par la dimension inchoative du passé simple – *il vit* – et par l’usage de l’indicatif présent dans l’incise marquant le discours rapporté – *dit-il* – qui contraste avec l’imparfait du discours rapporté des sorcières – *disaient-elles*. En outre l’utilisation du *vous* déictique, qui se réfère à l’énonciataire (indéfini) de Sprenger théâtralise la mobilisation de son point de vue énonciatif, qui est asserté : *Jamais […] vous ne vîtes de si nombreux pèlerinages à Notre-Dame de grâce ou Notre-Dame des ermites*.

Ce passage de *La Sorcière* n’est pas représentatif de l’ensemble de l’œuvre de Michelet, qui confère bel et bien une grande importance au point de vue de la sorcière, à ses modes de pensée, à ses passions, à ses affections – c’est ce qui vaudra à l’historiographe des accusations de satanisme. L’ironie mordante de celui-ci semble certes ôter aux sorcières leur autonomie en s’insinuant dans la moindre parcelle de narration, dans les croyances relayées. C’est bien de cela qu’il s’agit, dans une forme extrêmement hybride et originale de *récit narratif-historique* où la sorcière, comme figure réellement fantasmée par un imaginaire populaire, est fictionnalisée pour être mieux vécue dans son authenticité. Michelet (ou son narrateur-historiographe ?) veut moquer la perception que la société a de la sorcière, raison pour laquelle son discours est parsemé de son propre point de vue énonciatif, imprégné de dérision. Mais, par ce procédé, ne reconduit-il pas le mythe de la femme inféodée, sans voix singulière ni libre ? Le syntagme *la vieille*, s’il est encore ironique, connote le regard de l’homme qui cerne sa subalterne, bien que la condescendance soit supérieure encore à l’égard de *ce* peuple – le déterminant démonstratif, à valeur déictique, accentue la bêtise perçue par le regard de la sorcière, de nouveau médié par le locuteur-énonciateur premier : *Quels devaient être l’orgueil et l’emportement de la vieille de voir tout ce peuple à ses pieds !*

Ce premier extrait permet d’entrevoir une typologie méthodique entre trois types d’allo-attribution ou d’hétérogénéité énonciative –cette deuxième notion concerne les cas plus implicites de discours rapporté, les recours à des points de vue davantage qu’à des paroles. Ces trois types sont la *sur-énonciation*, la *co-énonciation* et la *sous-énonciation* (voir Rabatel 2007). Dans le cas de la première, le locuteur-énonciateur premier agit comme un démiurge ou une autorité qui s’immisce dans les paroles et pensées de ses sujets, qui lui sont subordonnés sur le plan énonciatif. Dans le deuxième cas, celui d’une co-énonciation, le locuteur-énonciateur premier recourt au point de vue d’autrui sans nécessairement y apposer un regard surplombant. Ce serait le cas archétypal d’un énoncé du type « Je soutiens avec X que… », bien que l’on constate dans les faits toujours une sur-énonciation du locuteur-énonciateur premier, propriétaire de sa parole et de ses stratégies d’allo-attribution. Enfin, le dernier type, celui de la sous-énonciation, concerne le cas d’un locuteur qui se placerait sous l’autorité d’un autre locuteur-énonciateur (autorité morale, scientifique, *doxa* ou autre).

### Victor Hugo, *Les Misérables* (1862)

Afin d’enrichir cette première lecture des points de vue énonciatifs et des discours rapportés, il convient de s’arrêter un temps sur un extrait emblématique des *Misérables*, à savoir la maladie de Fantine et sa lente dégradation vers la mort. Considérée comme une enfant, la jeune mère correspond typiquement à la femme du peuple éplorée, qu’il faut épauler et assister. Tout entière dévouée à sa condition maternelle, instable psychologiquement, son souci existentiel se résume au sort réservé, après sa mort, à sa fille Cosette qu’elle entend confier à Monsieur Madeleine. Le regard porté par le narrateur, par Madeleine et par le médecin scénarise une conception charitable, bienveillante et condescendante à l’égard des pauvres, plus encore des femmes sujettes à la précarité de rue, conception inscrite dans un XIXe siècle encore profondément marqué par la moralité chrétienne et par les thèses hygiénistes – l’ouvrage fameux d’un Alexandre Parent du Châtelet sur la prostitution (1836) est illustratif de ce discours social.

Attardons-nous donc sur le début de la section « Fantine heureuse », située à la fin de la première partie des *Misérables* qui porte le nom de ce même personnage. Le traitement différencié des discours rapportés par le narrateur est au service d’effet narratologiques significatifs :

Elle [Fantine] n’eut pas un mouvement de surprise, ni un mouvement de joie ; elle était la joie même. Cette simple question : - Et Cosette ? fut faite avec une foi si profonde, avec tant de certitude, avec une absence si complète d’inquiétude et de doute, qu’il [M. Madeleine] ne trouva pas une parole. Elle continua :

* Je savais que vous étiez là. Je dormais, mais je vous voyais. Il y a longtemps que je vous vois. Je vous ai suivi des yeux toute la nuit. Vous étiez dans la gloire et vous aviez autour de vous toutes sortes de figures célestes.

Il leva son regard vers le crucifix.

* Mais, reprit-elle, dites-moi donc où est Cosette ? Pourquoi ne l’avoir pas mise sur mon lit pour le moment où je m’éveillerais ?

Il répondit machinalement quelque chose qu’il n’a jamais pu se rappeler plus tard.

Heureusement le médecin, averti, était survenu. Il vint en aide à M. Madeleine.

* Mon enfant, dit le médecin, calmez-vous. Votre enfant est là.

Les yeux de Fantine s’illuminèrent et couvrirent de clarté tout son visage. Elle joignit les mains avec une expression qui contenait tout ce que la prière peut avoir à la fois de plus violent et de plus doux.

* Oh ! s’écria-t-elle, apportez-la-moi !

Touchante illusion de mère ! Cosette était toujours pour elle le petit enfant qu’on apporte (Hugo 1981 : 305).

Un premier contraste manifeste apparaît entre la prolixité de Fantine, dont le narrateur retranscrit minutieusement en discours direct les paroles (dans un point de vue asserté), et le quasi-mutisme de Madeleine, qui répond machinalement et qui ne se rappelle pas directement de ses paroles, traduites dans un discours indirect éminemment elliptique (« Il répondit machinalement quelque chose »). On peut ici relever une paralipse qui, dans l’acception de Gérard Genette (2007), correspond à une restriction du point de vue énonciatif adopté. En effet, cet extrait est médié par le point de vue énonciatif du narrateur, comme l’atteste la troisième personne utilisée pour chaque personnage et les jugements narratifs omniprésents à propos des pensées et gestes de chacun. Or, la confusion de Madeleine ému et inquiet de la condition de Fantine vient court-circuiter l’énonciation omnisciente du narrateur, qui recourt majoritairement à de la sur-énonciation. Ce procédé illustre un traitement différencié entre la locutrice Fantine, qui ne confère presque jamais son point de vue au narrateur, et le locuteur Madeleine, que l’on devine plus proche de ce même narrateur qu’il peut influencer par son regard lucide. Les jugements formulés sous la forme de subjectivèmes sont d’ailleurs volontairement ambivalents sur le plan énonciatif, mais ils sont toujours un jugement des actions emportées et naïves de la jeune femme : *Touchante illusion de mère !*

En outre cette naïveté est accentuée par les nombreux commentaires narratifs sur le premier discours direct « *Et Cosette ?* » qui connotent la conscience d’une bêtise de dévotion : *avec une foi si profonde, avec tant de certitude, avec une absence si complète d’inquiétude et de doute* démontrent cette absence de réflexivité, voire de toute pensée, qui contraignent Madeleine à se taire. Dans cet extrait, aucun jugement narratif, mélioratif ou péjoratif, n’est opéré sur les propos quasi inexistants du bienfaiteur de Fantine. Lorsqu’il en réalise, le narrateur insiste sur la subtilité intellectuelle et émotive de ses pensées. Il ne faudrait pas universaliser ce type de procédé à tous les personnages des *Misérables* en postulant une essentialisation de genre chez Hugo. Cosette et Marius tordent en effet cette dualité, bien que le personnage principal bénéficie d’une forme de traitement de faveur énonciatif.

Un autre apport essentiel de la linguistique énonciative à ce type de procédé littéraire est l’opposition des plans narratifs : le premier plan, au passé simple, qui correspond aux actions et aux paroles explicites des personnages et le second plan, à l’imparfait, qui renvoie quant à lui aux jugements narratifs, du moins à un arrière-plan de la diégèse. Ainsi des phrases telles que *Heureusement, le médecin, averti, était survenu* ou *Cosette était toujours pour elle le petit enfant qu’on apporte* marquent un autre plan énonciatif que celui de la diégèse – ces actions ne sont en effet pas la description du premier plan auquel ont directement accès tous les personnages. Bien que l’imparfait puisse marquer le point de vue représenté d’un personnage, il s’agit ici du point de vue du narrateur, ce que l’on peut justifier par les subjectivèmes et l’utilisation d’une troisième personne créant une mise à distance : *Heureusement*, *averti*, *pour elle*. Il pourrait y avoir discussion sur ce dernier syntagme *pour elle* qui montre bien la présence d’un point de vue, que nous analysons comme inféodé à celui du narrateur en raison de la phrase averbale extrêmement critique qui précède : *Touchante illusion de mère !*

Pour bien comprendre la subtilité des imbrications de points de vue dans le dialogisme des romans réalistes du dernier tiers du XIXe siècle, attardons-nous sur une œuvre de Flaubert, *Salammbô*. Celle-ci est particulièrement intéressante du point de vue de l’hétérogénéité énonciative et des rapports entre locuteurs et énonciateurs.

### Gustave Flaubert, *Salammbô* (1862)

Dans le conte oriental narrant l’épopée des Guerres puniques, le narrateur flaubertien met en scène le personnage de Schahabarim, un prêtre eunuque, dont la fonction est celle d’un entremetteur, actualisant un *topos* récurrent dans la littérature libertine du XVIIIe siècle, celui du prêtre lubrique et de la dévote innocente – que l’on pense à la soumission de Thérèse au père Dirrag dans *Thérèse philosophe* de Boyer d’Argens, à celle de Justine envers le moine Sévérino dans *La Nouvelle Justine* de Sade ou encore au célèbre texte attribué à Nerciat, *Liste de tous les prêtres trouvés en flagrant délit chez les filles publiques de Paris sous l'ancien régime*. À la suite de ces œuvres libertines, fondamentales pour comprendre la filiation du roman flaubertien, plusieurs interprétations rhétorico-énonciatives peuvent être dégagées dans l’extrait suivant de *Salammbô* à propos de la relation nouée entre la princesse et le prêtre qui, de manière détournée mais à peine voilée pour le lecteur, amène celle-ci à accepter son rôle de prostituée au service des dieux :

Les jours suivants, à mesure qu’elle [Salammbô] se laissait convaincre [d’aller rechercher le zaïmph dérobé], qu’elle était plus disposée à secourir Tanit, le Python se guérissait, grossissait ; il semblait revivre.

La certitude que Schahabarim exprimait la volonté des Dieux s’établit alors dans sa conscience. Un matin, elle se réveilla déterminée, et elle demanda ce qu’il fallait pour que Mâtho rendît le voile.

« Le réclamer, dit Schahabarim.

– Mais s’il refuse ? »

Le prêtre la considéra fixement, et avec un sourire qu’elle n’avait jamais vu.

« Oui, comment faire ? » répéta Salammbô.

Il roulait entre ses doigts l’extrémité des bandelettes qui tombaient de sa tiare sur ses épaules, les yeux baissés, immobile. Enfin, voyant qu’elle ne comprenait pas :

« Tu seras seule avec lui.

– Après ? dit-elle.

– Seule dans sa tente.

– Et alors ? »

Schahabarim se mordit les lèvres. Il cherchait quelque phrase, un détour.

« Si tu dois mourir, ce sera plus tard, dit-il, plus tard ! ne crains rien ! et quoi qu’il entreprenne, n’appelle pas ! ne t’effraye pas ! Tu seras humble, entends-tu, et soumise à son désir qui est l’ordre du ciel.

– Mais le voile ?

– Les Dieux y aviseront », répondit Schahabarim.

Elle ajouta :

« Si tu m’accompagnais, ô père ?

– Non ! »

Il la fit se mettre à genoux, et, gardant la main gauche levée et la droite étendue, il jura pour elle de rapporter dans Carthage le manteau de Tanit. Avec des imprécations terribles, elle se dévouait aux Dieux, et chaque fois que Schahabarim prononçait un mot, en défaillant, elle le répétait.

Il lui indiqua toutes les purifications, les jeûnes qu’elle devait faire et comment parvenir jusqu’à Mâtho. D’ailleurs, un homme connaissant les routes l’accompagnerait.

Elle se sentait comme délivrée. Elle ne songeait plus qu’au bonheur de revoir le zaïmph, et maintenant elle bénissait Schahabarim de ses exhortations (Flaubert 726-727).

L’entremêlement qui se construit, et ce tout au long du roman, entre le mystique, l’érotique et le politique peut ici trouver l’une de ses cristallisations dans la figure du prêtre se muant en proxénète, celui-ci établissant une relation directe entre le « désir » et l’« ordre du ciel ». Salammbô se dévoue tout entière aux ordres du prêtre, incarnation de l’autorité politico-religieuse de Carthage, en offrant son corps comme instrument de négoce pour la Cité. Son aliénation religieuse est exprimée implicitement, par la dérision de son point de vue naïf par le narrateur qui agence l’énonciation de ses différents locuteurs seconds dans l’optique de créer des effets de distanciation ironique.

À l’appui de cette lecture sexuelle de l’extrait, les trois derniers paragraphes peuvent être interprétés comme une scène érotique (du moins comme un apprentissage des bonnes manières de la prostituée) où le religieux enseigne d’une façon plus ou moins aboutie à sa dévote les actes qu’elle devra par la suite poser. C’est dans cet esprit que l’on peut noter l’évocation des bandelettes tombant de la tiare du religieux, que celui-ci roule entre ses doigts et qui peut renvoyer aux cordons des prêtres libertins qui tantôt servent d’objet sexuel, tantôt métaphorisent l’organe sexuel masculin[[32]](#footnote-32). Relevons encore la fameuse métaphore triviale du « Python […] grossissa[n]t » – l’extrait étudié s’inscrit par ailleurs dans un chapitre intitulé « Le Serpent » – qui mobilise une synecdoque courante symbolisant le phallus et son autorité sexuelle[[33]](#footnote-33). La position de Salammbô, « à genoux », de même que celle de Schahabarim, « la main gauche levée et la droite tendue », jouent dans un premier temps sur la possible ambiguïté entre le cérémonial religieux et l’acte sexuel. Plus explicite, la phrase suivante juxtapose les termes « se dévouait » et « en défaillant » : si la première action est clairement attribuée à la femme se soumettant, le sujet de la seconde demeure instable, ce qui rend floue l’assignation de cette émotion physique ou morale à l’homme ou plutôt à la femme qu’il instruit, de la même manière que l’interprétation métaphorique brouille la nature de l’émotion – mystique ou érotique – qui saisirait Salammbô. Tandis que la princesse répète – en bonne écolière – les « imprécations terribles » de son instructeur, celui-ci lui indique toutes les « purifications » à accomplir, le terme pouvant également faire allusion, par antithèse ironique, aux souillures sexuelles.

Cette ironie est intégralement soutenue par le dispositif énonciatif de l’extrait qui alterne deux points de vue perceptifs, celui du prêtre et celui de la princesse dévote. Le caractère presque burlesque et décalé de la scène émane véritablement de cette simple juxtaposition des points de vue – par ailleurs si récurrente dans l’œuvre flaubertienne – orchestrée par le narrateur, en position de locuteur-énonciateur premier, tantôt au travers de la modalité *assertée* du point de vue énonciatif (ce sont les passages en discours direct), tantôt par le biais de sa forme *représentée* (qui correspond à la mise en discours des pensées et des perceptions des personnages par la parole du narrateur). La naïveté sincère de la princesse prend en effet acte dans ses paroles (« Si tu m’accompagnais, ô père ? »), concrétisations de la perception qu’elle élabore des actions de Schahabarim, ces perceptions témoignant de sa soumission au pouvoir divin par l’intermédiaire du prêtre : prise dans son aliénation mystique, la carthaginoise ne voit dans les actes du proxénète qu’orthodoxie religieuse et trouve ainsi une justification morale à sa soumission. Par ailleurs, le locuteur-énonciateur premier endosse ici la posture de sur-énonciateur[[34]](#footnote-34) dans la mesure où la représentation qu’il donne des perceptions de Salammbô, ainsi mises en scène, participe à renforcer la puissance de son aliénation. Grâce à la métaphore libertine et à la juxtaposition des deux points de vue perceptifs, le sur-énonciateur prend en compte, sans le prendre en charge, le point de vue de l’énonciatrice seconde Salammbô en ce sens où il utilise ce dit point de vue tout en en réorientant la perspective argumentative. La représentation du point de vue de la princesse sert moins à justifier, à rendre admissible ou compréhensible, le don de son corps (le caractère ironique de l’extrait tend en effet à bloquer cette interprétation) qu’à montrer l’ampleur de son innocence et de son intégration de l’idéologie politico-religieuse carthaginoise. L’hétérogénéité énonciative de ce passage met en présence la dévotion infinie de l’énonciatrice Salammbô, l’utilitarisme de l’énonciateur Schahabarim ainsi que la transformation de la princesse en prostituée, interprétation résultant de la co-énonciation du sens par le locuteur-énonciateur premier et le lecteur. La prostitution au service du pouvoir émerge ainsi du syncrétisme entre l’acte sexuel et l’acte religieux qui fusionnent sur le plan métaphorique et énonciatif grâce à la prise en compte des différentes voix s’exprimant dans ces énoncés dialogiques. Ces procédés rhétoriques (la métaphore du prêtre comme proxénète) et énonciatifs (l’hétérogénéité des points de vue et la sur-énonciation) permettent de la sorte d’actualiser textuellement à la fois la confusion voulue par l’autorité carthaginoise entre le mystique et l’érotique et le cas d’une aliénation corporelle et psychologique au profit de cette même autorité : les intérêts du prêtre, représentant du pouvoir carthaginois, se fondent sur une idéologie intégrée par la princesse qui justifie le don de son corps, l’oubli de soi.

Le texte flaubertien, en privilégiant une hétérogénéité énonciative au sein de laquelle le point de vue de l’énonciatrice Salammbô illustre, par sa dépendance et son asservissement envers les points de vue de Schahabarim et du locuteur-énonciateur premier (le narrateur), son innocence et son aliénation, traduit textuellement l’usage hétéronome qui est fait de la jeune femme, de son corps et de sa sexualité. De même, l’implicite métaphorique qui sous-tend l’extrait et qui confond acte religieux et acte de prostitution renforce l’autorité qu’a le pouvoir sur Salammbô, son acte se trouvant justifié par la confusion engendrée par la métaphore et par l’intégration des conceptions politiques et idéologiques instituées – Salammbô agit pour le bien de Carthage, elle suit donc l’avis des dieux, c’est-à-dire de Schahabarim en tant que prêtre cachant son rôle de proxénète.

Dans la continuité de cette interprétation, l’argumentation utilisée par Schahabarim se fonde sur la *nécessité* et la *dévotion* – « Si tu dois mourir », « Tu seras humble, entends-tu », « et soumise » – et joue sur la crédulité et la ferveur religieuse de Salammbô pour qui prime la « volonté des Dieux » et le « secour[s] de Tanit ». Son corps devient dès lors le lieu d’un investissement mystico-politique ; c’est de lui que dépend l’avenir de la Cité, le don de soi révélant en réalité un échange voulu par le pouvoir politique agissant au nom d’une force supérieure. Rappelons à ce propos que le mysticisme est, aux côtés de l’argent, un principe constitutif de l’organisation sociale et politique de Carthage ; nous employons dès lors les termes *pouvoir* et *politique* en ce qu’ils font écho à l’économie marchande et à la religion autoritaire qui régentent cette civilisation hiérarchisée. En ce sens, Jacques Leenhardt développe, dans son article intitulé « Mythe religieux et mythe politique dans *Salammbô* », un commentaire essentiel sur le « don de soi », établissant un rapport entre le don religieux, le don sexuel et le don politique concourant à la production d’un acte de « prostitution sacrée » :

Salammbô fait don de soi à Tanit, elle se donne à Mâtho, elle se donne à Carthage. Aucun de ces dons n’a pour conséquence l’émergence affirmative de l’identité du personnage lui-même. Salammbô se diffuse plutôt en ses abandons, elle s’inscrit totalement dans la perspective d’une négation du moi au bénéfice d’une communion fusionnelle […] (Leenhardt 1992 : 56-57).

Les trois analyses proposées des œuvres de Michelet, Hugo et Flaubert montrent toute la signification sociodiscursive des traitements énonciatifs opérés par des œuvres intrinsèquement dialogiques – ce *dialogisme* n’est pas uniquement le résultat des *dialogues explicites* mais de toutes les relations implicites aux autres, à soi et à la *doxa* que sollicite la mise en tension des points de vue. Ces traitements sont symptomatiques d’un discours social propre au dernier tiers du XIXe siècle, qui interroge dans ses formes mêmes les conditions de possibilité/impossibilité d’une parole autonome pour certaines individualités. Le plus souvent, les femmes (quelle que soit leur condition) sont soumises à une sur-énonciation orchestrée par le locuteur-énonciateur premier qu’est le narrateur, instance à l’origine des singularités énonciatives, et donc de l’inégalité des traitements. Cette particularité du roman réaliste des années 1860 est à mettre en regard des œuvres de Madeleine Bourdouxhe, de Simone de Beauvoir et de Monique Wittig que nous avons étudiées dans la section précédente du chapitre[[35]](#footnote-35). Ces autrices, situées dans un tout autre contexte sociohistorique, reprennent et déplacent la subtilité cynique et le potentiel critique des expérimentations de leurs prédécesseurs. Elles donnent la parole à des narratrices sans pour autant délaisser une exploitation du cynisme et de l’ironie énonciative destinée à montrer la violence d’une médiation de pensées aliénées à des idéologies, à des modes de pensée stéréotypés.

\*\*\*

Ce chapitre a mis en exergue plusieurs notions énonciatives qui se situent sur un premier niveau d’analyse au sein de la Théorie critique des discours que nous préconisons. Ce niveau, complémentaire aux deux suivants, l’un argumentatif, l’autre rhétorico-sémiotique, est en réalité une focalisation momentanée du regard analytique sur la teneur énonciative des productions. Celle-ci va maintenant se coupler à une deuxième focalisation qui étudie la manière dont se construit une dimension argumentative en lien avec les divers traitements énonciatifs.

Nous verrons ainsi en quoi la distinction entre *locuteur* et *énonciateur*, les postures de *sur-énonciation*, *co-énonciation* et *sous-énonciation* servent le développement d’une orientation argumentative du propos, par la *hiérarchisation implicite des points de vue*. De même, la typologie des arguments proposée dans le deuxième chapitre se fondera sur la distinction *thème/rhème* et sur la *progression thématique* qui mettent en relation des *informations présupposées* (dans certains cas des prémisses logiques) et des *compléments d’information posés* (au profit de déductions ou d’inductions logiques). Un autre apport des théories de l’argumentation consiste dans la redéfinition de la personne comme potentiel argument : ainsi l’*orchestration des points de vue*, les *subjectivèmes* et *les postures énonciatives* peuvent asseoir ou discréditer l’autorité argumentative d’un locuteur-énonciateur. Enfin, on verra en quoi l’ancrage dans un certain *discours social* et la référence à un *contexte énonciatif*, à ses *déterminations culturelles*, détiennent en soi une efficacité sur le plan du raisonnement et de la persuasion, tout en éclairant ce qui peut être argumenté, soutenu, débattu à un moment de l’histoire des idées.

# Deuxième chapitre De la visée à la dimension argumentative

## La problématique de l’intention

Un lieu commun propre à l’idée d’argumentation, institué dans l’imaginaire scolaire, est celui d’une intention argumentative à l’origine de la parole persuasive. Ne serait « texte argumentatif » que ce qui relèverait d’une volonté d’argumenter en bonne et due forme, qui mettrait en œuvre une structure garantissant la reconnaissance du « type argumentatif ». Pamphlet, essai, harangue, éditorial, tract électoral, programme de parti, débat politique et publicité intègrent donc cette *conception restreinte de l’argumentation*. Il n’est nullement question de nier l’intérêt de cette conception restreinte, qui met en lumière des traits formels propres à une argumentation classique (et d’ailleurs socialement pratiquée), mais il est impératif d’étendre cette conception, à la suite des travaux de Ruth Amossy sur la « dimension argumentative » du discours (2018). Pour ce faire, nous partirons d’un texte archétypal, un texte de positionnement politique et idéologique, pour ensuite progressivement déconstruire l’idée d’intention et orienter le prisme analytique vers les notions d’*inconscient* et de *dimension argumentative* qui permettent d’englober une multitude de discours[[36]](#footnote-36) détenant une force d’adhésion implicite, sous-terraine à la structure explicite du propos.

### *Socialisme ou barbarie*, éditorial (1949)

Les revues intellectuelles françaises de l’immédiat après-guerre (1945-1949) forment un matériau extrêmement intéressant pour l’étude du dialogisme inhérent à tout discours social et, partant, des mécanismes argumentatifs développés en lien avec ce dialogisme. Le caractère collectif et périodique des revues ainsi que leurs stratégies de positionnement différentiel, qui consistent à se définir dans la négative, contre les autres, par ce qu’on n’est pas, participent à la formation un *interdiscours* en constante interaction. Plus encore, il s’agit d’une réelle *formation discursive*, d’une scène englobante dans la terminologie de Maingueneau (XXX), qui rend possible la cohabitation de plusieurs scènes génériques : poésie engagée, essai littéraire, théâtre de l’absurde, prise de position politique antifasciste, enquête sociologique, analyse anthropologique, critique d’art, témoignage brut, nouvelle, exégèse conceptuelle, etc.

Des revues telles que *Les Temps Modernes* (1945)et *Critique* (1946), respectivement animées, d’une part, par J.-P. Sartre, S. de Beauvoir et Maurice Merleau-Ponty et, d’autre part, par Georges Bataille, viennent occuper deux places hégémoniques dans un champ revuiste fortement polarisé – nous sommes au début de la Guerre froide. L’une sera éditée par Gallimard, l’autre par Minuit. Ce champ est en profonde reconfiguration après la guerre : *La NRF* est reprise par Jean Paulhan après sa condamnation pour collaboration sous Pierre Drieu la Rochelle, *Esprit* perdure avec Emmanuel Mounier, *Europe* avec XXX, *Les Cahiers de la Quinzaine*. La question de l’engagement oppose ces collectifs, ce qui entraîne entre autres la création d’une revue marquée par une dépolitisation de droite comme *La Table Ronde* (1948), d’une revue du communisme orthodoxe, *La Nouvelle Critique* (1948), et d’une revue trotskiste comme *Socialisme ou Barbarie* (1949). Une kyrielle d’autres petites revues confidentielles va bien entendu se constituer (*Les Cahiers de la Pléiade* en 1946), tandis que d’autres ne survivent pas aux années 1930 et au conflit mondial (XXX).

Les textes de présentation deviennent alors un genre à part entière et mobilisent, de façon complexe, le collectif-revue dans son rapport aux individualités qu’il entend ou non représenter, de façon plus ou moins concertée[[37]](#footnote-37). Ainsi en est-il de l’éditorial de *Socialisme ou Barbarie*, revue créée et animée par Cornelius Castoriadis et Claude Lefort qui écrivent sous pseudonyme (pratique fréquente dans les groupes trotskistes) :

Nous pensons que nous représentons la continuation vivante du marxisme dans le cadre de la société contemporaine. Dans ce sens nous n’avons nullement peur d’être confondus avec tous les éditeurs de revues « marxistes », « clarificateurs », « hommes de bonne volonté », discutailleurs et bavards de tout acabit. Si nous posons des problèmes, c’est que nous pensons pouvoir les résoudre (Socialisme ou Barbarie 1949 : 3).

Cet énoncé assume une visée argumentative : il est question de prolonger une idéologie, le marxisme, entendue comme philosophie politique engagée, aux prises avec la société contemporaine. Le caractère explicite de la démarche – poser des problèmes et les résoudre – théâtralise la fonction de l’argumentation, c’est-à-dire d’avoir une finalité pratique. Plusieurs éléments linguistiques étayent l’explicitation intentionnelle comme l’adverbe de modalisation *nullement*, le rejet (implicite) des étiquettes par îlot textuel, sous l’apparence paradoxale de leur acceptation, ou encore les lexèmes axiologiques – subjectivèmes – comme *continuation vivante* ou *discutailleurs et bavards de tout acabit*. La composante dialoguée de l’argumentation est assumée et elle relève, comme nous l’avons déjà dit, de l’inscription de la revue dans un ensemble vaste d’autres revues qui s’opposent. Plus précisément *Socialisme ou Barbarie* dialogue (de façon contradictoire) avec le marxisme orthodoxe de *La Nouvelle Critique* et avec le Parti communiste, dont elle rejette le dogmatisme. Les termes utilisés dans les îlots textuels sont ceux endossés par les communistes de parti, qui se donnent pour mission de clarifier la ligne politique du Parti, d’expliquer avec pédagogie et bienveillance les thèses idéologiques du marxisme orthodoxe.

Cette portion de discours ne développe pas à proprement parler d’*arguments*, mais correspond davantage à l’explicitation d’une *thèse*, du moins d’une position commune – dans le style d’un *exorde* (voir le troisième chapitre). L’utilisation à deux reprises du verbe *nous pensons* induit une certaine modestie de la part du locuteur et du groupe qu’il représente au nom d’un *nous*. On peut en ce sens déjà nuancer l’acception commune de la notion d’*argument*, qui ne se réduit pas à la seule mise en rapport de prémisses amenant à une conclusion, mais qui peut intégrer des procédés de l’ordre de la mise en scène et de l’interaction. Cette prudence affichée contraste avec le ton péremptoire des revues au dogmatisme fort et produit donc de potentiels effets d’adhésion – nous reviendrons dans le prochain chapitre sur la manière dont l’*ethos* sert de preuve, d’argument de persuasion. Un argument peut donc être une personne, voire la posture d’un groupe, qui affiche une prudence destinée à introduire un *cadre argumentatif*, celui du dialogue, non de la polémique ou de l’insulte. Cette prudence est toutefois contrebalancée par l’assertivité du syntagme *la continuation vivante du marxisme* qui sous-entend le caractère mortifère d’autres formes de marxisme et exclut ses adversaires par l’utilisation de l’article défini *la*.

Ceci étant posé, il est évident que ces mécanismes argumentatifs, s’ils s’inscrivent bien dans une visée plus ou moins consciente de produire un raisonnement, se fondent en grande partie sur de l’inconscient collectif. L’analyse du discours révèle les dialogues implicites, les stratégies de persuasion admises dans une société donnée ainsi que l’usage d’une grammaticalité, d’une phraséologie presque automatique (quelle est la part de conscience dans l’utilisation du *la* exclusif, dans le *nous pensons* ou dans l’adverbe de modalisation ?). Ces remarques nous obligent à redéfinir l’argumentation à l’aune de cet inconscient qui régit le langage dans sa structure, comme une pensée qui argumente toujours sans nécessairement s’assumer comme telle.

### *Une bague pour Noël*

Pour comprendre la dimension inconsciente, sous-terraine et implicite de l’argumentation, nous avons volontairement sélectionné un contre-point du texte de présentation de *Socialisme ou Barbarie*, à savoir un film de Noël. Ce genre n’entre *a priori* pas dans la typologie des discours argumentés. *Une bague pour Noël* correspond typiquement à l’œuvre d’industrie culturelle, dont la fonction est d’être une distraction de masse, d’agir comme un divertissement sans aucune intention argumentative. On pourra d’emblée objecter, avec Adorno, que cette fonction est en soi au service d’un ordre social et politique, destiné à dissimuler des rapports de force et de production derrière le voile idéologique du divertissement stéréotypé (comme l’atteste l’uniformisation outrancière préconisée par la société XXX spécialisée dans la réalisation de ce type de films). Il n’est pas ici question d’actualiser cette lecture, par ailleurs essentielle, mais de dégager la façon dont le *régime de valeur*, la *hiérarchisation des visions du monde* et le *cadre socioculturel* au sein même de la diégèse servent une *idéologie dominante*.

En outre, il n’est pas question de se fonder sur une éventuelle *intention argumentative* de l’industrie à l’origine de ce discours. Son ancrage dans une formation idéologique, dans un contexte économique, dans un mode de production et dans des formes de l’industrie massifiée tendent à déterminer l’inconscient d’une esthétique cinématographique. Celle-ci reproduit un ensemble de patrons consensuels, de modes de pensée, de phraséologies, de repères socioculturels et, partant, mobilise l’*idéologie* inscrite dans un *inconscient collectif* au fondement de ces *idéologèmes*. Le discours est d’autant plus idéologique qu’il ne semble pas traiter, du moins en apparence, d’idéologie – contrairement à l’explicitation critique et réflexive de *Socialisme ou Barbarie*.

# Troisième chapitre Rhétorique et Sémiologie de la production discursive

# Index des notions

Acte de langage

Aliénation

Allo-attribution

Allotopie (voir Isotopie)

Argument

Assertif

Co-énonciation

Conclusion (voir Prémisse)

Conformisme

Constatatif

Cynisme

Débrayage

Déictique

Déterritorialisation

Dialogisme

Dimension argumentative

Discours direct/indirect

Discours indirect libre

Discours rapporté

Discours social

Dominance

*Doxa*

Effacement énonciatif

Embrayage

Énonciateur

Énonciation

Énonciation discursive

Énonciation énoncée

Énonciation historique

Épidictique

*Epistémè*

*Ethos*

Exorde

Formation discursive

Formation idéologique

Formule

Genre

Hégémonie

Hétérogénéité énonciative

Idéologème

Idéologie

Idéologie dominante

Illocutoire

Inconscient

Intention

Interdiscours

Ironie

Isotopie (voir Allotopie)

*Kairos*

Locuteur

Locutoire

Logique

*Logos*

Métabole

Modalité

Morphosyntaxe

Narrateur

Opinion publique

Parole (*versus* Langue)

*Pathos*

Performatif

Perlocutoire

Phrase (voir Proposition)

Phraséologie

Point de vue

Point de vue asserté

Point de vue représenté

Polyphonie

Posture énonciative

Pragmatique

Prémisse (voir Conclusion)

Présupposition

Production

Progression thématique

Promissif

Proposition (voir Phrase)

Référent

Rhème

Rhématisation

Scène englobante

Scène générique

Scénographie

Sous-énonciation

Sous-entendu

Stéréotype

Subjectivème

Sujet

Sur-énonciation

Thème

Thématisation

Topique

Travail discursif

Type

Visée argumentative

Vision du monde

# Bibliographie

Althusser, Louis. 1976. *Positions*, Paris, les Éditions sociales.

Althusser, Louis *et alii*. 2005 [1965]. *Pour Marx*, Paris, La Découverte.

Angenot, Marc. 1989. *1898. Un état du discours social*, Montréal, Éditions Balzac, coll. « L’univers des discours ».

Angenot, Marc. 2006. « Théorie du discours social », in *COnTEXTES*, n°1.

Arnauld, Antoine. 1874 [1662-1683]. *Logique de Port-Royal*, Paris, Hachette.

Aron, Paul. 2011. « Engagement personnaliste d’une femme de conviction », in Kovacshazy, Cécile et Solte-Gresser, Christiane. *Relire Madeleine Bourdouxhe*, Bruxelles, Peter Lang.

Badir, Sémir et Franck, Thomas. 2023. « Rhétorique de la négation dans l’œuvre de Roland Barthes », in Fontvieille, Agnès et Laurent, Nicolas. *La Négation à l’œuvre*, Paris, Classiques-Garnier.

Bakhtine, Mikhaïl. 1984. *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des idées ».

Bakhtine, Mikhaïl et Kristeva, Julia. 1998. *La poétique de Dostoïevski*, Paris : Seuil, coll. « Essais ».

Barthes, Roland. 1957. *Mythologies*, Paris, Seuil.

Barthes, Roland. 1964. « Éléments de sémiologie », in *Communications*, n°4, p. 91-135.

Barthes, Roland. 1970. « L’ancienne rhétorique », in *Communications*, n°16, p. 172-223.

Benveniste, Emile. 1966 et 1974. *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des sciences humaines ».

Biard, Joël. 2015. « La sémiologie de Port-Royal. Signes, idées, langages », in *Archives de Philosophie*, n°78, p. 9-28.

Bloomfield, Léonard. 1933. *Language*, Chicago/London, The University of Chicago Press.

Bourdieu, Pierre. 1999. « Le fonctionnement du champ intellectuel », in *Regards sociologiques*, n°17-18, p. 5-27.

Boyer d’Argens, Jean-Baptiste. 2000. *Thérèse Philosophe ou Mémoires pour servir à l’histoire du P. Dirrag et de mille Éradice*, dans *Romanciers libertins du XVIIIe siècle*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade ».

Carrère, Emmanuel. 2016 [2014]. *Le Royaume*, Paris, Gallimard.

Certeau, Michel de. 1975. *L’Écriture de l’histoire*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des Histories ».

Chirac, Jacques et Mitterrand, François. 1988. *Débat présidentiel*, Bry-Sur-Marne, INA.

Combettes, Bernard. 1978. « Thématisation et progression thématique dans les récits d’enfants », in *Langue française*, n°38, p. 74-86.

Combettes, Bernard. 1988. *Pour une grammaire textuelle : la progression thématique*, Bruxelles, De Boeck.

Combettes, Bernard. 2011. « Phrase et proposition. Histoire et évolution de deux notions grammaticales », in *Le français aujourd’hui*, n°173, p. 11-20.

Cormann, Grégory. 2021. *Sartre. Une anthropologie politique (1920-1980)*, Bruxelles, Peter Lang, coll. « Anthropologie et philosophie sociale ».

Deleuze, Gilles. 1969. *Logique du sens*, Paris, Minuit, coll. « Critique ».

Derrida, Jacques. 1967. *De la grammatologie*, Paris, Minuit, coll. « Critique ».

Di Leo, Rita. 2012. *L’expérience profane : du capitalisme ou socialisme et vice versa*, Arles, Les Éditions de l’éclat.

Eco, Umberto. 1992 [1971]. *Le Signe*, Paris, Le Livre de Poche.

Eco, Umberto. 1992 [1975]. *La Production des signes*, Paris, Le Livre de Poche.

Eco, Umberto. 2013 [1984]. *Sémiotique et Philosophie du langage*, Paris, PUF, coll. « Quadrige ».

Foucault, Michel. 2008 [1969]. *L’archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, coll. « Tel ».

Foucault, Michel. 1971. *L’ordre du discours*, Paris, Gallimard.

Fraisse, Geneviève. 1998. *Les femmes et leur histoire*, Paris, Gallimard.

Franck, Thomas. 2017. *Lecture phénoménologique du discours romanesque. Rhétorique du corps dans le roman existentialiste et le Nouveau Roman*, Limoges, Lambert-Lucas, coll. « Le Discours philosophique ».

Franck, Thomas. 2021a. « La lutte pour la reconnaissance des droits des femmes dans le contexte révolutionnaire russe », in *Cahiers du GRM*, n°17.

Franck, Thomas (dir.) 2021b. *Matrimoine. Quand des femmes occupent l’espace public*, Liège, MNEMA, coll. « Les Cahiers du CPTM ».

Franck, Thomas. 2022a. *Adorno en France. La constellation « Arguments » comme dialogue critique*, Rennes, PUR, coll. « Interférences ».

Franck, Thomas. 2022b. « Madeleine Bourdouxhe : délimitation d’un paysage liégeois », in *Textyles*, n°63, p. 139-155.

Franck, Thomas. 2023a. « Enonciation de l’émancipation dans chez Madeleine Bourdouxhe. De l’existence située à l’expérience de l’histoire », in *Argumentation et Analyse du discours*, n°31.

Franck, Thomas. 2023b. « Wittig ».

Genette, Gérard. 2007. *Discours du récit*, Paris, seuil.

Greimas, Algirdas Julien. 1976. *Sémiotique et sciences sociales*, Paris, Seuil.

Groupe µ. 1982 [1970]. *Rhétorique générale*, Paris, Seuil, coll. « Essais ».

Guilhaumou, Jacques. 1993. « À propos de l’analyse du discours : les historiens et le “tournant linguistique” », in *Langage et Société*, n°65, p. 5-38.

Guilhaumou, Jacques et Maldidier, Denise. 1986. « De l’énonciation à l’événement discursif en analyse du discours », in *Histoire Épistémologie Langage*, n°8-2, p. 233-242.

Hugo, Victor. 1981 [1862]. *Les Misérables*, Paris, France Loisir.

Kleiber, Georges. 2012. « Sur la présupposition », in *Langages*, n°186, p. 21-36.

Labov, William. 1972. *Sociolinguistic Patterns*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press.

Lacan, Jacques. 1998 [1958]. *Le Séminaire. Les formations de l’inconscient*, Paris, Seuil.

Leenhardt, Jacques. 1992. « Mythe religieux et mythe politique dans *Salammbô* », dans Neefs (Jacques) et Ropars (Marie-Claire), *La Politique du texte. Enjeux sociocritiques*, Lille, Presses Universitaires de Lille.

Maingueneau, Dominique. 2012 [1998]. *Analyser les textes de communication*, Paris, Armand Colin.

Melis, Ludo**et** Desmet, Piet. 2000. « La phrase et son analyse », in Modèles linguistiques, n°42, p. 79-145.

Michelet, Jules. *La Sorcière…*

Neveu, Franck. 2000. *Lexique des notions linguistiques*, Paris, Nathan, Coll. « 128 ».

Pêcheux, Michel. 1975. *Les vérités de La Palice*. *Linguistique, sémantique, philosophie*, Paris, Maspero.

Pêcheux, Michel. 1990. « Analyse de discours. Trois époques », in Maldidier, Denise éd. L’Inquiétude du discours. Textes de Michel Pêcheux, Paris, Éditions des Cendres.

Perelman, Chaïm et Olbrechts-Tyteca, Lucie. 1958. *Traité de l’argumentation : la nouvelle rhétorique*, Bruxelles, Editions de l’Université de Bruxelles.

Rabatel, Alain. 2007. « Les enjeux des postures énonciatives et de leur utilisation en didactique », in *Education et Didactique*, n°1-2.

Rabatel, Alain. 2012. « Ironie et sur-énonciation », dans *Vox Romanica*, n° 71.

Sapiro, Gisèle, Leperlier, Tristan et Barhimi, Mohamed Amine (dir). 2018. *Champs intellectuels transnationaux*, in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°224.

Saussure, Ferdinand de. 1916. *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot.

**Sungdo,**Kim. 1997. « Benveniste et le paradigme de l'énonciation », in Linx, n°9, p. 211-218.

Tesnière, Lucien. 1959. *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.

Weltecke, **Dorothea. 2015.** « L’athéisme et le doute au Moyen Âge : un problème controversé », in Revue de l’histoire des religions, n°3, p. 339-361.

1. *L’Archéologie du savoir*, 1969 et *L’Ordre du discours*,1971. [↑](#footnote-ref-1)
2. *Pour Marx*, 1965 et *Positions*, 1976. [↑](#footnote-ref-2)
3. *Les Vérités de La Palice*, 1975. [↑](#footnote-ref-3)
4. *Sociolinguistic Patterns*, 1972. [↑](#footnote-ref-4)
5. *Pour et contre Saussure. Vers une linguistique sociale*, 1975. [↑](#footnote-ref-5)
6. *Problèmes de linguistique générale*, 1966 et 1974. [↑](#footnote-ref-6)
7. *Le dire et le dit*, 1980. [↑](#footnote-ref-7)
8. *Mythologies*, 1957 et « Éléments de sémiologie », 1964. [↑](#footnote-ref-8)
9. *Sémiotique et sciences sociales*, 1976. [↑](#footnote-ref-9)
10. *Le Signe*, 1971, *La Production des signes*, 1975 et *Sémiotique et Philosophie du langage*, 1984. [↑](#footnote-ref-10)
11. *Traité de l’argumentation*, 1958. [↑](#footnote-ref-11)
12. « L’ancienne rhétorique », 1970. [↑](#footnote-ref-12)
13. *Rhétorique générale*, 1970. [↑](#footnote-ref-13)
14. *Le Séminaire. Les formations de l’inconscient*, 1958. [↑](#footnote-ref-14)
15. *De la grammatologie*, 1967. [↑](#footnote-ref-15)
16. *Logique du sens*, 1969. [↑](#footnote-ref-16)
17. *Polylogue*, 1977. [↑](#footnote-ref-17)
18. *L’inquiétude du discours*, 1990. [↑](#footnote-ref-18)
19. *Analyser les textes de communication*, 1998. [↑](#footnote-ref-19)
20. Voir les travaux récemment réédités d’Alain Rabatel, dont *Argumenter en racontant*, 2023 et le numéro dirigé par Ruth Amossy sous le titre *La dimension argumentative du discours*, 2018. [↑](#footnote-ref-20)
21. *Esthétique de la création verbale*, 1984 et *La poétique de Dostoïevski*, 1998. [↑](#footnote-ref-21)
22. *La représentation du discours autre*, 2020. [↑](#footnote-ref-22)
23. *1889. Un état du discours social*, 1989. [↑](#footnote-ref-23)
24. Voir *Lecture phénoménologique du discours romanesque*, 2017 et *Adorno en France*, 2022. [↑](#footnote-ref-24)
25. « Le fonctionnement du champ intellectuel », 1999. [↑](#footnote-ref-25)
26. *Champs intellectuels transnationaux*, 2018. [↑](#footnote-ref-26)
27. C’est le processus mis en lumière par Theodor W. Adorno des Lumières jusqu’à l’avènement de l’industrialisation meurtrière des camps durant la Seconde Guerre mondiale et que nous développons dans la section « Réification des sujets par la technique » dans le quatrième chapitre d’*Adorno en France*, p. 205-231. [↑](#footnote-ref-27)
28. Avec ses enquêtes sur l’opinion publique et sur les mentalités, notamment dans *The Authoritarian Personality*, 1950. [↑](#footnote-ref-28)
29. Avec ses *Notes sur la littérature*, 1958-1981et sa *Théorie esthétique*, 1970. [↑](#footnote-ref-29)
30. À propos de cette perspective linguistique interne que nous préconisons comme un préalable à l’analyse du discours, voir la monographie que nous publions conjointement à celle-ci : *La langue n’est pas un dogme* (Academia-L’Harmattan, 2024). [↑](#footnote-ref-30)
31. C’est le non-conformisme de l’intellectuel critique par rapport à l’opinion publique et à ses préjugés que pointe Adorno, bien que ces trois auteurs ne puissent correspondre absolument à cette figure de l’intellectuel critique propre au XXe siècle. [↑](#footnote-ref-31)
32. Voir notamment l’extrait suivant de *Thérèse Philosophe* qui met en scène un regard percevant un acte sexuel entre une dévote et un prêtre, dont le cordon religieux sert à la fois de métaphore phallique et d’illustration de la lubricité cléricale : « J’étais placée de manière à ne pas perdre la moindre circonstance de cette scène ; les fenêtres de la chambre où elle se passait faisaient face à la porte du cabinet dans lequel j’étais renfermée. […] Cette luxurieuse perspective fixait l’attention du très révérend père, qui s’était mis lui-même à genoux, les jambes de sa pénitente placées entre les siennes, ses culottes basses, *son terrible cordon à la main*, marmottant quelques mots mal articulés » (Boyer d’Argens 2000 : 888 ; c’est nous qui soulignons). [↑](#footnote-ref-32)
33. Nous renvoyons à ce propos à la nouvelle « Le Serpent » de Sade et à l’extrait suivant de *Thérèse Philosophe* : « – Allons, mon enfant, dit mon confesseur en m’interrompant ; croyez ce que je vous dis ; les serpents que vous avez eu la témérité de toucher étaient encore trop jeunes, trop petits, pour opérer les maux dont ils sont capables ; mais ils s’allongeront, ils grossiront, ils s’élanceront contre vous : c’est alors que vous devez redouter l’effet du venin qu’ils ont coutume de darder avec une sorte de fureur, et qui empoisonnerait votre corps et votre âme » (Boyer d’Argens 2000 : 878). [↑](#footnote-ref-33)
34. La posture énonciative que constitue la sur-énonciation consiste en une sur-détermination (voire une déformation à son avantage) du point de vue de l’énonciateur second ou des propos du locuteur-énonciateur second par le locuteur-énonciateur premier. Les postures énonciatives ont ceci d’intéressant qu’elles envisagent la co-construction des points de vue selon un continuum plus fin que l’opposition accord *vs* désaccord. Dès lors, la sur-énonciation correspond à la co-construction d’un point de vue surplombant assumé par le locuteur-énonciateur premier reformulant celui de l’énonciateur second en paraissant dire presque la même chose que ce point de vue enchâssé, tout en modifiant à son profit le domaine de pertinence du contenu ainsi que son orientation argumentative (Rabatel 2012 : 63-64). [↑](#footnote-ref-34)
35. Voir également Franck 2023 a et b. [↑](#footnote-ref-35)
36. C’est là aussi le risque de la conception étendue de la dimension argumentative, qui tend à considérer le potentiel argumentatif dans chaque production générique et typologique. [↑](#footnote-ref-36)
37. Voir à ce propos l’ouvrage d’Amossy, *Ethos collectif.* [↑](#footnote-ref-37)